# REVUE DE PRESSE

19 janvier 2021

PRESSE information

JOURNAUX télé

médias
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur, la FCSSQ détient une licence autorisant une redistribution électronique restreinte de ce document.



PRODUIT PAR



#### **III CORONAVIRUS**

# Les masques causent des maux de tête à l'école

MARCO FORTIER LE DEVOIR

Plus de 410 000 élèves du secondaire et les membres du personnel doivent désormais porter — et jeter — deux masques de type chirurgical par jour passé en classe. Craignant un gâchis environnemental, les gestionnaires scolaires se démènent pour trouver une façon écologique de se débarrasser de 4,7 millions de masques par semaine.

À la fin de l'année scolaire, les écoles auront généré au moins 85 millions de masques à jeter. Lundi, jour de rentrée au secondaire, tout le monde se demandait quoi faire avec ce matériel contaminé qui risque de se retrouver à la poubelle.

Le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB), dans l'ouest de Montréal, a conclu avec regret qu'il devra envoyer au dépotoir un million de masques par mois pour le moment

masques par mois, pour le moment.

Après avoir lancé un appel d'intérêt dès le mois de novembre 2020 pour « en connaître davantage sur le recyclage potentiel des masques de procédure », le centre de services a dû se rendre à l'évidence : « Il n'y a actuellement aucune méthode ni aucun procédé de recyclage officiellement recommandé », indique Chrystine Loriaux, directrice des communications du CSSMB.

Le centre de services dit poursuivre ses recherches plutôt que de payer 80 000 \$ par mois pour un programme de recyclage dont il ne maîtrise pas tous les aspects. « Dans l'intervalle, nous suivons les recommandations de Santé Canada et de Recyc-Québec, qui préconisent de traiter les masques jetables comme des matières contaminées. Ils sont manipulés avec soin et jetés dans les poubelles à déchets munies d'un sac. »

Le ministère de l'Éducation a envoyé aux centres de services scolaires et aux écoles privées une liste de quatre entreprises spécialisées dans la récupération de masques, dressée par Recyc-Québec. Mais les gestionnaires d'école ont de la difficulté à s'y retrouver : ils n'ont aucune formation en gestion de déchets contaminés.

#### La « génération Greta Thunberg »

Éric Deguire, directeur du Collège Saint-Jean-Vianney, à Rivière-des-Prairies, se trouve dans une sorte d'impasse pour le moment. « On aurait aimé avoir un plan de match du gouvernement », dit-il.

« En attendant d'avoir une solution, on a mis des boîtes dans chaque local [de l'école] pour récupérer les masques, et on va les conserver dans des sacs dans le garage », explique Éric Deguire.

Il admet ressentir une pression de ses élèves pour gérer les milliers de masques de façon écologique. Cloé Desrochers, élève de quatrième secondaire du Collège Saint-Jean-Vianney, confirme que les attentes des jeunes sont grandes. Membre du comité vert de son école, elle s'identifie volontiers à la



« génération Greta Thunberg », qui s'inquiète pour l'avenir de la planète.

« Ça me brise le cœur de voir tous ces masques jetés à la poubelle. Avant la pandémie, l'environnement était la grande préoccupation des jeunes »,

rappelle-t-elle.

Les partis de l'opposition et les gestionnaires scolaires réclament une aide de l'État pour rembourser les frais de traitement des masques jetés. Le député libéral Frantz Benjamin estime la facture à 30 millions de dollars. Le cabinet du ministre de l'Éducation se fait rassurant : « Les dépenses engagées pour l'achat et le recyclage de ces masques seront remboursées aux centres de services scolaires dans les coûts reliés à la COVID-19 », indique Geneviève Côté, porte-parole du ministre Jean-François Roberge.

Recyc-Québec dit « encourager les organisations à bien s'informer sur les modes de recyclage de la matière récupérée et leur destination finale. L'objectif du Québec dans la gestion des matières résiduelles étant d'encourager le recyclage au Québec ou limitrophe. Dans les entreprises listées, il y a des traitements qui se font localement et d'autres aux États-Unis ou en Ontario ».

Avec Alexandre Shields

85
millions

C'est le nombre de masques de type chirurgical qui auront été utilisés (et jetés) d'ici la fin de l'année scolaire.

#### **ACTUALITÉS**

#### DE RETOUR SUR LES BANCS D'ÉCOLE

MARIE-EVE MORASSE LA PRESSE

C'était jour de rentrée, lundi, pour les élèves du secondaire de la province. Après environ un mois passé à la maison, c'est dans l'enthousiasme que le retour s'est fait à l'école des Hauts-Sommets, à Saint-Jérôme. Oui, il y avait les masques, le Purell, la distanciation, mais il y avait aussi le plaisir de se revoir en vrai.

Il était un peu passé 9 h, lundi, quand Koralie Laferrière et Floriane Cloutier sont débarquées dans le bureau de la surveillante de l'école. Après un mois à la maison, les jeunes filles ne savaient plus exactement où était leur casier. « Le confinement nous a atteintes », ont rigolé, survoltées, les élèves de deuxième secondaire.

« Prenez votre temps pour faire votre numéro de cadenas et arrêtez de déconner », a répondu Diane Cloutier d'un ton sans appel. Arrivée quelques mois après l'ouverture de l'école en 2004, la surveillante connaît le prénom de tous les élèves, et tous semblent savoir qui elle est. « C'est le moteur de l'école », dit d'elle le directeur Danis Carignan. « Tous les élèves l'aiment. »

En cette première journée de retour des jeunes, elle était sur tous les fronts. Dans un corridor, un élève en adaptation scolaire l'a interpellée parce qu'il avait « mal à la main ». Diane Cloutier s'est arrêtée, mais l'examen médical a été de courte durée. « Je pense que c'est à cause de la manière dont je tiens mes cahiers », a avancé le jeune homme. Affaire réglée.

#### UNE DISTRIBUTION RÉGLÉE AU QUART DE TOUR

Voilà pour la vie normale de l'école secondaire, qui reprend après une pause prolongée décrétée par Québec. Mais parce qu'on est en pandémie, les consignes sanitaires s'ajoutent. Depuis presque un an, chaque annonce du gouvernement apporte ses changements, et lundi, ce sont des centaines de masques médicaux qui devaient être distribués aux élèves.

Le directeur avait formé une petite équipe chargée de faire le tour des classes le matin pour les remettre aux jeunes. Chaque fois, la personne faisait un court laïus sur la manière de le tenir et de le mettre. « Pendant ce temps-là, on ne travaille pas », s'est réjouie une élève, provoquant des rires autour d'elle.

Souhaitons-lui d'avoir profité de cette pause : dès qu'il sortait d'un local, le directeur de l'école jetait un coup d'œil à sa montre. À la fin de la matinée, il se félicitait d'avoir distribué les masques dans deux classes en moins de cinq minutes.

- « A la fin de la semaine, la distribution des masques va rentrer dans l'ordre. »
- Danis Carignan, directeur de l'école des Hauts-Sommets

Malgré leur nonchalance parfois feinte et l'observation qu'ils seraient « mieux en pyjama », dans « le confort de la maison », bien des élèves se disaient heureux d'être à nouveau sur les bancs d'école. « Voir des amis, ça fait du bien », a affirmé Andréane Racine, élève de quatrième secondaire.

Et son enseignante de mathématiques, est-elle contente d'être en classe ? « Ah oui », a dit en soupirant Marie-Hélène Genest. L'enseignement à distance s'est bien passé pour elle, ses élèves faisant l'école en alternance depuis le mois d'octobre, mais son travail, c'est « de donner un spectacle, d'être avec eux, de voir leurs yeux ».

« Je m'ennuyais d'eux autres. »

 Marie-Hélène Genest, enseignante de mathématiques en 4e secondaire

Il ne faut pas beaucoup de temps pour constater que malgré tous les efforts déployés, il y a un travail de terrain qui se fait difficilement à travers les écrans. Après être allée porter des masques dans une classe, la surveillante Diane Cloutier a croisé dans les escaliers une élève de quatrième secondaire arrivée plusieurs minutes avant la cloche.

- « T'es de bonne heure à matin! T'estu contente de revenir? », lui a-t-elle demandé tout bonnement. « J'ai fait des crises d'angoisse avant d'arriver », a dit timidement la jeune femme, avant de fixer le plancher sans arriver pour autant à cacher ses larmes.
- « Viens avec moi », a dit Diane Cloutier en raccompagnant l'élève vers son bureau.

Sur le grand tableau où on voit les photos du personnel de l'école, la photo de la surveillante Diane Cloutier n'y figure pas. En lieu et place, c'est une illustration de Superwoman. Quand on demande une explication, le directeur Danis Carignan répond en souriant, l'air d'être fier de son coup : « C'est moi qui l'ai mise là. »

#### UNE JOURNÉE SUR DEUX EN ZONE ROUGE

Si les élèves du primaire sont revenus à temps plein à l'école, les élèves de troisième à cinquième secondaire dont les écoles sont en zone rouge font encore, à mi-temps, l'école à distance de la maison. Les plus jeunes sont présents à l'école à temps plein. Le port du masque est obligatoire en tout temps dans l'école, sur le terrain et dans le transport scolaire. Il n'y a que dans les cours d'éducation physique qu'il peut être retiré, mais la distanciation physique doit alors être respectée.

#### À LA UNE COVID-19

# Des masques trop grands

#### Des démarches sont en cours afin d'en fournir de plus petits aux élèves du secondaire qui en ont besoin

Plusieurs élèves du secondaire se sont retrouvés hier avec des masques de procédure trop grands pour eux lors de leur retour en classe, une situation qui inquiète des parents. Des démarches sont en cours pour en fournir de plus petits aux élèves, indique le ministère de l'Éducation.

#### **DAPHNÉE DION-VIENS**

Le Journal de Québec

Kirstin Bird-Lamoureux, qui habite près de Vaudreuil dans une maison multigénérationnelle avec ses parents âgés, est « extrêmement préoccupée » par le retour en classe de sa fille de 12 ans, en première secondaire.

Ses craintes ont été ravivées de plus belle hier lorsqu'elle a constaté que les masques de procédure remis à l'école sont beaucoup trop grands pour sa fille, à qui elle avait fait faire des couvre-visages en tissu sur mesure.

« Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ces masques seraient plus sécuritaires que ceux que nous avons fait faire sur mesure pour son petit visage? Ces masques sont complètement inutiles », lance-t-elle.

Sur les réseaux sociaux, d'autres parents se sont aussi inquiétés en faisant le même constat (voir infographie).

#### **BIENTÔT DES MASQUES PLUS PETITS?**

Depuis hier, les masques de procédure remplacent les couvre-visages dans les corridors des écoles secondaires québécoises, qui doivent en fournir l'équivalent de deux par jour à chaque élève.

Au ministère de l'Éducation, on indique qu'il est possible d'ajuster un masque de procédure trop grand en réduisant la longueur des élastiques (à l'aide de nœuds ou en faisant un tour supplémentaire autour de l'oreille) afin de s'assurer que la bouche et le nez sont bien couverts.

Néanmoins, « il y a présentement des démarches pour en acheter de plus petits», a affirmé au Journal le porte-parole du ministère Bryan St-Louis.

À l'Institut national de santé publique du Québec, on indique par ailleurs que des experts « se penchent actuellement sur cet enieu », si bien qu'il n'était pas possible d'obtenir d'entrevue à ce sujet hier.

« Certaines propositions devraient être formulées pour y répondre dans les prochains jours », indique-t-on.

Il n'est toutefois pas question de « problématique » pour l'instant.

« Nos experts sont justement en train d'évaluer si c'en est une afin de répondre aux préoccupations soulevées sur la question », indique la conseillère en communication Sybille Jussome.

#### « PAS L'IDÉAL »

Maximilien Debia, professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, reconnaît quant à lui qu'un masque de procédure trop grand n'est « pas l'idéal ».

Néanmoins, tous les élèves portent maintenant un masque avec une « capacité de filtration », ce qui n'était pas le cas avec un couvre-visage.

Il s'agit d'un gain réel sur le plan collectif, affirme-t-il. « Tout le monde devrait être plus rassuré malgré les problèmes d'ajustement au visage. »

#### UN RETOUR QUI S'EST BIEN DÉROULÉ

Dans le réseau scolaire, on indique que le retour en classe et la distribution des masques se sont généralement bien déroulés hier.

Plusieurs jeunes étaient très heureux de retourner sur les bancs d'école après une période d'enseignement à distance, souligne-t-on.

Au primaire, les élèves sont de retour depuis maintenant une semaine.

Le dernier bilan fait état de 24 éclosions présentement dans le réseau scolaire, ce qui représente 1,9 % des éclosions actives.

Cet automne, cette proportion a grimpé jusqu'à près de 30 %.

On recense présentement 1773 cas

actifs de COVID-19 dans les écoles québécoises et 177 groupes fermés, selon des chiffres remontant au 15 janvier, qui incluent les élèves du secondaire qui étaient en enseignement à distance la semaine dernière.





#### Le Journal de Québec, 19 janvier 2021, page 10 Le Journal de Montréal, 19 janvier 2021, page 11



#### Seuls dans une chaloupe au milieu de l'océan

Vous êtes dans une chaloupe qui prend l'eau au beau milieu de l'océan.

Avec un seau, vous videz votre embarcation à répétition.

C'est ce qu'il faut faire, mais c'est une lutte contre la montre.

Vider la chaloupe est nécessaire, mais non suffisant.

Vous lutterez tant que vous aurez de l'énergie.

La seule solution durable, c'est de rejoindre la terre ferme en étant secouru ou par vos propres moyens.

#### **RECUL**

Prenons maintenant la langue française chez nous.

Son recul est largement documenté, même si l'on peut débattre de l'ampleur de ce recul.

Quand même Justin Trudeau l'admet...

Nous sommes les champions du monde pour inventer des objections qui n'en sont pas.

Qui prétend sérieusement qu'il ne faut pas apprendre l'anglais?

En quoi le fait

de mieux parler

le français, ce qui serait souhaitable, renverserait-il notre déclin démographique ?

Ce déclin a plusieurs causes : francisation déficiente des immigrants, volumes d'accueil trop importants pour nos capacités d'intégration, jugements des tribunaux fédéraux, négligence de nos gouvernements, indifférence individuelle et collective, etc.

On pourra discuter sans fin de l'importance relative des différentes causes.

Mais l'essentiel tient en une phrase : la loi 101 n'empêche plus l'eau de monter dans la chaloupe.

Le gouvernement Legault annoncera bientôt des mesures.

Mais, même si les mesures annoncées sont fortes, elles ne changeront rien à un fait massif, à un éléphant que nous refusons de voir et de nommer.

Cet éléphant est que le Québec demeurera une province canadienne, et que les francophones resteront une minorité au Canada.

Mettez-vous à la place d'un immigrant.

Il ne vient pas ici pour

sauver le français, et il voit immédiatement qui détient le gros bout du bâton au Canada.

Pourquoi diable voudrait-il, sauf exception, se joindre à une minorité?

Comment s'étonner de sa réticence quand on veut le forcer ?

Connaissez-vous un autre pays au monde où les immigrants s'intègrent au groupe minoritaire?

Pourquoi un immigrant qui devient citoyen canadien jugerait-il essentiel d'apprendre le français, alors que la grande majorité des citoyens canadiens ne le parle pas et n'en voit pas la nécessité?

Pourquoi un immigrant cepterait-il de bon œur de ne pas pouvoir inscrire ses enfants à l'école anglaise au Québec, et donc d'avoir moins de droits

qu'un immigrant à Toronto ou à Vancouver ?

#### STATUT

Ne me comprenez pas de travers : le gouvernement Legault doit agir, et il est vrai que chacun d'entre nous pourrait faire plus et mieux.

Mais tant que nous serons une province canadienne, nous serons comme des gens qui vident la chaloupe.

Nous retardons l'échéance en y laissant nos énergies et en chialant.

Même des mesures très fortes, comme l'extension de la loi 101 au cégep, seraient comme vider la chaloupe avec un plus grand seau.

Ça aide, mais ce n'est pas une solution durable.

Pour que le français soit

aussi en sécurité au Québec que le danois l'est au Danemark, la seule solution durable, c'est l'indépendance.





#### leSoleil

#### Six plaignants ont dénoncé l'enseignant du SSF

ISABELLE MATHIEU LE SOLEIL

Deux nouveaux adolescents ont dénoncé l'enseignant et entraîneur du Séminaire Saint-François Dave-Alex Berthelot, portant à six le nombre de plaignants. Berthelot, 29 ans, est accusé de leurre informatique, communication indécente et avoir rendu accessible du matériel sexuellement explicite.

Selon les informations diffusées par la police de Québec, Dave-Alex Berthelot utilisait les médias sociaux pour entrer en contact avec des jeunes qu'il côtoyait dans la journée. Il a aussi été accusé d'entrave à la justice pour avoir tenté de dissuader des jeunes de porter plainte. Les gestes allégués seraient survenus entre le 1er septembre 2019 et le début janvier 2021, à des périodes et des fréquences qui varient selon les plaignants.

À l'emploi du SSF depuis environ sept ans, Dave-Alex Berthelot est présentement suspendu. Il est détenu depuis son arrestation la semaine dernière. Son dossier reviendra à la cour jeudi.

#### leSoleil

# Le PLQ souhaite le traitement écoresponsable des masques de procédure au secondaire

CAROLINE PLANTE LA PRESSE CANADIENNE

L'opposition libérale invite le gouvernement Legault à soutenir les écoles secondaires, afin qu'elles puissent faire la collecte et le traitement écoresponsable des masques de procédure usés.

La plupart des jeunes du secondaire sont retournés à l'école lundi. Seul changement: élèves et membres du personnel se verront désormais remettre deux masques de procédure par jour.

Le porte-parole libéral dans les dossiers jeunesse et environnement, Frantz Benjamin, calcule qu'un demimillion de masques «bleus» se ramasseront ainsi dans les poubelles à tous les jours.

Il demande au gouvernement de rapidement mettre en place un soutien financier pour les écoles, afin qu'elles puissent assumer les coûts de collecte et de traitement écoresponsables.

«Le coût de traitement écoresponsable est évalué par Recyc-Québec à environ 50?000 \$ pour 1500 élèves», a-t-il affirmé lundi dans un communiqué.

«On comprend vite qu'aucune école n'a les moyens de répondre à de tels coûts. Au total, cela pourrait représenter facilement une dépense d'environ 30 millions de dollars pour le milieu scolaire.»

Par ailleurs, les masques représentent un défi important en matière environnementale, a-t-il souligné.

«Il faut se demander si le ministre de l'Environnement, Benoit Charrette, a pleinement joué son rôle au sein du conseil des ministres», ajoute le député de Viau.

M. Benjamin dit souhaiter que le gouvernement soutienne les écoles et les élèves dans leurs efforts d'écoresponsabilité et dans la lutte aux changements climatiques.

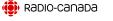
En mai dernier, des groupes environnementaux avaient sonné l'alarme et prévenu que les masques jetables devenaient une autre source de pollution. Ils encourageaient le port du masque réutilisable.

Avant même qu'ils ne deviennent obligatoires, les masques polluaient déjà les trottoirs de la métropole, s'était inquiétée en entrevue à La Presse Canadienne Agnès Le Rouzic, de Greenpeace Canada.

Ces objets, non biodégradables et potentiellement contaminés, allaient se retrouver dans les sites d'enfouissement, mais aussi dans les égouts puis dans les différents cours d'eau, avait-elle prévenu.

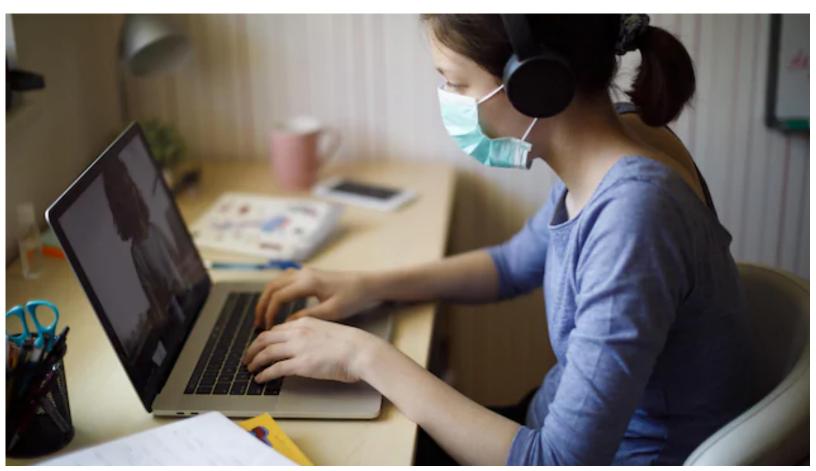
Les masques jetables sont typiquement faits d'un mélange de fibres synthétiques et de cellulose, d'un élastique et d'un bout de métal.

Ils peuvent mettre en danger la faune sauvage et, comme les lingettes, boucher des canalisations dans les réseaux de traitement des eaux usées des villes, selon les environnementalistes.



#### Société

#### Retour à l'école : la motivation sera-t-elle au rendez-vous?



Il est très difficile pour beaucoup d'étudiants de réussir à l'école dans un contexte de restrictions sanitaires. PHOTO: DAMIRCUDIC

#### Stéphane Bordeleau

2021-01-18 | Mis à jour hier à 21 h 14

Des milliers d'étudiants reprennent les cours dans les écoles secondaires et les cégeps du Québec. Les plus chanceux pourront aller à l'école, parfois un jour sur deux, alors que d'autres n'ont pas mis les pieds dans une classe depuis bientôt un an. Comment rester motivé dans un tel contexte?

- « Oui, on a certaines inquiétudes concernant la motivation et la persévérance de nos élèves », reconnaissait lundi matin sur les ondes d'ICI RDI Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.
- « En zone rouge, les élèves du secondaire vivent une journée sur deux en alternance, donc oui, ça a des impacts sur leur motivation et leur persévérance. »

Conscient des enjeux que posent les congés prolongés, les cours à distance et l'absence de suivi personnalisé pour les élèves en difficulté, le personnel « a travaillé très fort », selon M. Prévost, non seulement pour assurer un retour sécuritaire aux élèves, mais aussi pour favoriser leurs conditions d'apprentissage dans la mesure du possible.

Mais force est d'admettre que rien ne remplace la présence à l'école. « On est comme tout le monde : on voit la situation au Québec, on voit la pression sur le réseau de la santé, on n'est pas insensibles à ça, mais la présence des élèves à l'école est un facteur important pour leur réussite », soutient Nicolas Prévost.

- « Il n'y a rien comme la présence et avoir son enseignant direct devant soi pour donner un coup de main. »
- $-\ Nicolas\ Pr\'evost,\ pr\'esident\ de\ la\ F\'ed\'eration\ qu\'eb\'ecoise\ des\ directions\ d'\'etablissement\ d'enseignement$

Toutefois, la réussite scolaire n'est pas tout. La socialisation que procure l'école est aussi très importante pour assurer le développement de ces adolescents en plein éveil intellectuel et identitaire. Bien qu'il ne soit pas scolaire à proprement parler, cet aspect est aussi un ingrédient essentiel de la réussite et de la persévérance scolaire chez ces jeunes.

« Le fait de revoir ses amis, d'avoir un milieu social vivant et présent, ça a aussi beaucoup d'impact sur leur santé mentale », explique Nicolas Prévost.

Après bientôt 11 mois de pandémie, les écoles attendent avec impatience la mise en œuvre du programme de tutorat annoncé le 8 janvier par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Cependant, bien des choses restent à régler avant que des étudiants n'aient leur première rencontre avec un tuteur.

« On attend présentement certaines clarifications pour le tutorat à l'école. Ce sera donné par qui? Où? Est-ce qu'on pourra le faire en présentiel? Est-ce que ça devra être à distance? Il nous reste certaines choses à ficeler », admet le président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

Le ministre Roberge reconnaît que la pandémie et les mesures sanitaires ont porté un coup dur au moral des jeunes et à la réussite scolaire.

« On sait que, bon an, mal an, il y a 20 % des élèves qui éprouvent un retard, une difficulté scolaire. C'est évident que, cette année, ce nombre est plus élevé parce qu'il y a un retard scolaire qui nous vient du fait que nos écoles ont été fermées au printemps 2020 pendant plusieurs semaines. »

— Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec

Il demande toutefois au milieu scolaire et aux parents de faire preuve d'encore un peu de patience alors que son ministère évalue divers scénarios pour favoriser les cours en présentiel. « On regarde, avec les gens de la santé publique et les gens [du ministère] de la Santé, [s]'il y a des situations qui peuvent justifier l'utilisation des tests rapides. »

Bref, il reste beaucoup de questions à régler à moins de cinq mois de la fin de l'année scolaire.

#### À lire aussi:

- COVID-19 : retour sur les bancs d'école pour les élèves du secondaire
- La santé mentale des étudiants inquiète, les ressources tardent
- · Québec adapte sa stratégie scolaire aux exigences de la pandémie
- · Hausse des consultations pour anxiété dans les cégeps

#### Les abandons de cours se multiplient dans les cégeps

Dans les cégeps, où l'on reprend aussi les cours, la vaste majorité des étudiants devront continuer de les suivre à distance, comme ils le font depuis bientôt un an.

Des milliers d'entre eux qui ont fait leur entrée au cégep à l'automne n'ont même jamais mis les pieds sur leur campus ou dans une salle de classe.

« De mon côté, ce qui est le plus difficile, c'est la concentration. Essayer de balancer les cours tout en restant à la maison. Ce n'est pas facile », a avoué Deka Ibrahim, étudiante en sciences de la nature au Cégep de Sorel-Tracy, sur les ondes de l'émission *Tout un matin*.

Bien que ces étudiants soient pratiquement des adultes, les cours à distance et l'absence d'un lieu pour étudier et socialiser pèse lourd sur leur motivation et leur santé mentale.

Est-ce que certains parlent d'abandon? « Oui, c'est sûr, j'en ai entendu; surtout ceux qui ont commencé la session passée. C'est déjà difficile pour ceux qui font la transition secondaire-cégep », confirme Mme Ibrahim.

À vrai dire, les taux d'abandon de cours ont explosé dans plusieurs établissements collégiaux du Québec la session dernière.

Au Cégep de Sherbrooke, par exemple, plus de 1800 étudiants ont réclamé un abandon de cours sans échec la session dernière, alors qu'ils n'ont été que 167 à le faire à l'automne 2019. C'est presque 11 fois plus d'étudiants que l'année précédente.

L'acronyme IN [pour « incomplet permanent »] apparaîtra sur leur relevé de notes, sans modifier leur cote R, cependant. Cette mention permet d'indiquer que le cours n'a pas pu être terminé en raison d'une situation considérée comme en dehors de la volonté de l'étudiant.

Au total, 3400 demandes d'« incomplet permanent » ont été formulées la session dernière, soit un peu plus de 10 % de toutes les inscriptions au Cégep de Sherbrooke lors de cette même période.

Malgré les promesses répétées du premier ministre Legault de trouver une façon de ramener éventuellement ces jeunes sur les campus et les 20 millions de dollars promis par Québec pour la santé mentale des étudiants, beaucoup ont l'impression d'avoir carrément été oubliés, voire sacrifiés par leur gouvernement dans cette crise.

« Oui, effectivement, on se sent pas mal oubliés. [...] Il faut nous amener davantage sur les campus, croit Deka Ibrahim. Si la santé psychologique est détériorée, c'est difficile d'avancer dans ses études. »

Depuis l'automne dernier, les consultations pour des problèmes de santé mentale ont augmenté chez les étudiants des cégeps.

Une étude réalisée au printemps dernier auprès d'environ 1500 étudiants d'une dizaine de cégeps par le Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval a d'ailleurs montré que de 20 à 30 % des étudiantes et étudiants collégiaux consomment davantage d'alcool et de drogues depuis le début de la crise sanitaire.

Selon plusieurs experts, l'absence de socialisation et l'isolement amplifient les difficultés que vivent les étudiants. En faisant augmenter les inquiétudes et l'anxiété, l'isolement accélère en quelque sorte des problèmes qui étaient autrefois latents chez ces individus.

Stéphane Bordeleau



#### leSoleil

#### Cours en ligne pour tous les enfants au Québec: début du procès

STÉPHANIE MARIN LA PRESSE CANADIENNE

Alors que de nombreux élèves sont retournés en classe ce lundi, des mères se battent devant le tribunal pour que les enfants québécois puissent avoir accès à temps plein aux cours en ligne en cette période de COVID-19, peu importe leur état de santé.

Ces mères demandent à une juge d'ordonner au ministère de l'Éducation du Québec d'offrir à tous les élèves l'option de suivre leurs cours par internet, de chez eux.

Pour l'instant, la présence physique en classe des élèves est la règle, et seuls ceux qui ont certaines conditions médicales bien précises, ou dont les parents sont à risque, peuvent en être exemptés. Un décret du gouvernement québécois précise qui peut en bénéficier.

Mais en cette période de COVID-19, tous les parents d'enfants du primaire et du secondaire devraient avoir ce choix, font valoir les mères, qui s'inquiètent pour la santé des membres de leur famille. Cette possibilité est d'ailleurs offerte en Ontario.

Leur cause est entendue depuis lundi matin devant la juge Chantal Chatelain de la Cour supérieure.

Ces mères ont mandaté Me Julius Grey, l'avocat constitutionnel bien connu, ainsi que sa collègue Me Vanessa Paliotti, pour attaquer la validité du décret du gouvernement. Leur demande est notamment fondée sur l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui établit le droit à la vie et à la sécurité. Le décret contrevient à cette protection, selon elles.

L'une de ces mères, Politimi Karounis, qui a trois enfants dont deux au primaire, a expliqué qu'elle souhaite que les parents aient, tout simplement, «le choix».

Il ne s'agit pas d'imposer cette façon de faire à tous, a-telle précisé en août lorsque la demande en justice a été déposée. Et il n'est pas non plus demandé de fermer les écoles, a ajouté lundi Me Grey. Lundi matin, Mme Karounis a expliqué à la juge Chatelain que sa mère l'aide énormément avec ses trois enfants. Sauf que celle-ci est atteinte d'une maladie autoimmune, avec de graves réactions allergiques. Mme Karounis craint que ses enfants ne contractent la COVID-19 à l'école, et ne rendent sa mère très malade. «J'ai peur pour sa santé.»

S'étant fait dire que si ses enfants n'allaient pas en classe la DPJ serait contactée, elle les a retirés de l'école. «Une décision très difficile et triste», dit-elle. Pour eux, depuis septembre, c'est l'école à la maison. «Mais on doit se débrouiller seuls, à l'aveugle et sans aucun soutien (de l'école)», a déclaré Mme Karounis. Elle a engagé des tuteurs pour que ses enfants ne prennent pas trop de retard.

Cette possibilité existe pour elle, mais pas pour tous les parents, puisque beaucoup n'ont pas les moyens ou travaillent à l'extérieur de la maison, avait-elle expliqué dans le passé.

Après le témoignage des mères - certaines par visioconférence et d'autres par déclarations écrites - des témoins experts ont été entendus.

#### Témoins experts

L'un d'eux était le Dr Marty Steven Teltscher, un microbiologiste et spécialiste en maladies infectieuses qui travaille à l'Hôpital général juif de Montréal où il a soigné des patients atteints de COVID-19.

Dans une déclaration sous serment, il qualifie le plan du gouvernement pour la rentrée scolaire d'«inadéquat».

Les enfants sont des vecteurs significatifs de transmission de virus, a-t-il expliqué.

D'avoir des enfants qui suivent leurs cours en ligne est une bonne chose, juge-t-il. Cela réduit la taille des classes, qui sont alors plus sécuritaires pour ceux qui préfèrent y être en personne. Le risque de transmission est alors moindre, a-t-il expliqué à la juge Chatelain. Le Procureur général du Québec défend la validité de son décret. Le gouvernement soutient qu'il a le droit de limiter l'exemption à un groupe circonscrit d'enfants, a expliqué à l'extérieur de la salle de Cour l'une de ses avocates, Me Stéphanie Garon. Elle détaillera plus tard ses arguments.

Le gouvernement avait toutefois déjà expliqué publiquement que le milieu de vie de l'école joue un rôle important dans le développement social et psychologique des enfants, que l'enseignement à distance par internet est plus ardu pour les plus jeunes, et que les enfants vulnérables dans des milieux violents sont particulièrement à risque s'ils ne retournent pas à l'école, qui constitue souvent leur filet de protection.

Les mères avaient tenté d'obtenir un jugement de façon urgente, à temps pour la rentrée scolaire de septembre. Mais cela leur avait été refusé: le juge Frédéric Bachand de la Cour supérieure estimait notamment préférable que cette affaire soit débattue au fond, lors d'un procès en bonne et due forme. Celui-ci a justement débuté lundi et se poursuit pendant plusieurs jours, jusqu'au 29 janvier.

### Too early to say if drop in cases will continue

#### Epidemiologists worried people will let their guard down too soon

#### RENÉ BRUEMMER

After an inexorable climb in Quebec's daily COVID-19 cases since early November, there were some more positive figures released over the last week that showed the numbers going down.

But epidemiologists cautioned it's too early to tell whether that trend will continue, and worried a false sense of hope could lead Quebecers to let their guards down. Some predicted numbers will soon begin to rise again now that schools have reopened.

On Jan. 9, Quebechit a seven-day rolling average of 2,685 cases a day, according to the provincial health ministry. It was the highest number since the start of the pandemic last March.

Since then, the number of cases started to drop quickly, the first time since September the case tallies have decreased. As of Sunday, the province's rolling average stood at 1,985 cases a day. The last time it was this low was on Dec. 22.

At the same time. Ouebec's reproduction number, also known as R-naught, an indication of how rapidly the disease is spreading, had dropped to 0.8 by Jan. 8, the lowest since late May. An R-score below 1 suggests the number of cases is decreasing.

But it's not the time to start rejoicing, experts and government health authorities warned.

"It's too early to infer a trend," said Benoît Mâsse, a Université de Montréal epidemiologist with Ste-Justine Hospital's research centre. "What's more, we have to wait 10-14 days to see whether the reopening of schools will create a spike in community transmissions.

"What worries me is the reaction of Quebecers in the face of good

news." he said. In early October, Quebec managed to curb the rise in cases that started in early September (on Sept. 1, the province was averaging 116 cases per day). The October plateau, when daily cases averaged around 1,000, lasted a month. The daily counts started to rise quickly in December.

"I would be very careful before crying victory and seeing what the re-opening of schools will lead to in two weeks," Mâsse wrote in an

The number of hospitalizations in Quebec continues to rise, with roughly 1,500 occupying beds because of COVID-19, and 215 of them in intensive care. Death rates are also climbing, an average of 54 every day due to the disease, nearly double the rate in early December.

Last Friday, Health Minister Christian Dubé said it was too early to say whether the curfew, imposed on Jan. 9, has had an effect. He warned that Quebecers would have to stick to the rules, or regu- rbruemmer@postmedia.com lations could become even stricter.

Before the holidays, outbreaks were mainly seen in manufacturing, schools, health care and retail, noted Simon Bacon, assistant professor in the department of health, kinesiology and applied physiology at Concordia University. Closing schools and most retail is probably the cause of the recent downturn, he said.

The curfew will help as well, by limiting contacts.

"The big question is going to be will we see the upsurge in cases two weeks from now when schools are back in full flow as we saw in the September period?" he said. "My projection is we will see another week and a half of downward trend before it comes up again."

For Quebec to be able to stop a renewed rise, it will have to change its school model by giving the option of online classes, so that at least the number of children in school would be fewer, and have all children wear masks at all times, Bacon said.

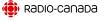
At the same time, people need to think more about the risks they're taking, such as visiting relatives, if they have kids in school.

"One thing we've learned from multiple different studies is when you have large numbers of people in a contained space, with poor ventilation, you get the most amount of transmission. So that's a problem," Bacon said, and one that explains why schools, along with manufacturing plants, are among the biggest drivers of the

Kids get sick in school, often without even knowing it, and infect family members who spread it in the community. While measures in place have stopped mass transmission, they have not stopped the spread, he said.

"It's a hypothesis based on what we've seen in September. I think we will see an increase," Bacon said. "I wish I was more optimistic."





#### ESPACES AUTOCHTONES

#### Des étudiants dénoncent le manque de sensibilité autochtone de l'éducation au Québec



Le système éducatif québécois devrait mieux intégrer la culture autochtone croit le RID. PHOTO: RADIO-CANADA / CLAUDIANE SAMSON

#### **Delphine Jung**

Publié hier à 16 h 49

Partager l'histoire des peuples autochtones, évoquer le poids de leur territoire dans leur culture, être plus ouvert aux difficultés de leur déracinement... Le Réseau intercollégial de décolonisation (RID) a organisé un webinaire réunissant entre autres des professeurs et des étudiants pour identifier des pistes de réflexion concernant le racisme qu'il considère comme « systémique » dans le milieu éducatif.

« En tant qu'enseignants et enseignantes au cégep nous avons une responsabilité d'assister tous et toutes les étudiants et étudiantes dans leurs chemins vers la réussite, non seulement quelques étudiants. Cependant les politiques et les structures actuelles empêchent non seulement la réussite des étudiants autochtones, mais contribuent à des blessures. Ça ne peut pas continuer! », assure Michelle Smith, la porte-parole du RID.

Les participants se sont en effet tous accordés pour dire que le milieu éducatif souffrait de lacunes concernant la bonne intégration des étudiants autochtones. Une situation qui peut entraîner un certain stress chez ces derniers.

Ryder Cote-Nottaway, un étudiant anishinaabe au Collège Dawson a notamment soulevé le fait qu'il est important d'apprendre aux élèves « la vraie histoire et pas uniquement celle des personnes blanches ».

Par ailleurs, il estime que le corps enseignant oublie parfois que les étudiants autochtones quittent leur communauté pour venir suivre une éducation dans les grands centres. « Nous quittons notre territoire qui est notre terre mère. Or, c'est ce territoire qui donne nos traditions. Pour nous, c'est important d'intégrer cette notion de territoire dans l'enseignement », dit-il.

« Notre culture et notre identité sont liées à la terre. C'est ce que nous sommes forcés d'abandonner lorsque nous poursuivons des études postsecondaires. Nous devons sacrifier notre éducation traditionnelle pour celle de l'homme blanc. »

— Ryder Cote-Nottaway, étudiant anishinaabe au Collège Dawson



D'après les participants, seule l'histoire du point de vue de l'homme blanc est raconté dans les écoles québécoises.

Présent lors du webinaire et de la conférence de presse qui l'a suivi, Tanu Lusignan, le directeur général du Conseil scolaire d'éducation des adultes des Premières Nations, souligne qu'il « faut que nos éléments soient intégrés dans le curriculum des commissions scolaires. Nous devrions être capables d'apprendre nos langues comme les autres langues parlées dans la province. On a des professeurs qui sont capables de le faire ».

« Les gens doivent comprendre qu'on nous a dépouillés de notre langue, qu'on nous battait pour parler notre langue, qu'on nous a enlevés de nos maisons. Voilà l'histoire que la jeunesse n'apprend pas au cégep ou même plus tôt. Sans l'éducation adéquate, une situation comme celle vécue à Joliette pourrait se renouveler », a-t-il encore dit en évoquant la mort de Joyce Echaquan.

Les participants ont estimé également que le Québec « a 20 ans de retard au niveau de la réconciliation avec les premiers peuples et les Inuit. »

Pour le jeune étudiant Ryder Cote-Nottaway, cela s'explique notamment, car le gouvernement du Québec refuse toujours de parler de racisme systémique.

Mme Smith a ajouté entendre souvent que les relations entre les Autochtones et les Allochtones du Québec sont différentes de celles des autres provinces. Qu'elles sont généralement empreintes « d'une histoire romantique ».

Une autre étudiante prône de son côté l'intégration des connaissances des aînés autochtones qui pourrait bénéficier au système scolaire québécois.

Le RID exhorte le ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres décideurs du secteur public à adopter des mesures concrètes de lutte contre le racisme systémique.

#### À lire aussi:

- Une nouvelle compétence en éducation pour combattre le racisme
- Plaidoyer pour corriger les lacunes de l'éducation québécoise sur les Autochtones
- Premières Nations : des chefs dénoncent le racisme contre les élèves autochtones

**Delphine Jung** 



 $oldsymbol{\square}$ 

# Are we Quebecers all part of a big experiment?



#### SALEEMA NAWAZ

Hands up if you feel like you're in the middle of an experiment — or twelve.

Even though we've been on lockdown for months, I almost couldn't believe it when my phone lit up on Jan. 9 with the provincewide emergency alert announcing the curfew.

Sure, the province has made many questionable decisions during the course of the COVID-19 pandemic, but would Premier François Legault initiate a curfew without closing schools or even delaying the opening of elementary classes? On Jan. 9, Montreal had a record high of 1,531 COVID-19 cases and a seven-day rolling infection average of 50.64 COVID cases per 100,000 residents - more than twice what the Harvard Global Health Institute recommends as the threshold to trigger stay-athome orders and remote learning for all students. Given these facts — and given the lag time between exposure and infection and that nearly half of Canadians polled admitted to get-togethers with people outside their household over the holidays — the return to school seemed less like a "calculated risk" and more like an almost-certain disaster.

Though I hope it yields results, a curfew unaccompanied by other meaningful policy changes looks a lot like a last-ditch government effort to appear effective while shifting blame to the populace — an unfortunate experiment in political optics and pandemic theatre.

It turns out that we are living through a boom time for "natural experiments": those which make use of a set of circumstances not put into place by the researchers. Epidemiologists, virologists, immunologists and other infectious disease experts aren't the only ones who have been busy throughout this crisis. Many social scientists — psychologists, educators, economists, sociologists — are also making using of the treasure trove of data being generated by the pandemic to study all manner of topics such as forced isolation, remote learning, supply chains and the effects on the workforce. Personally – between the

Personally — between the province's bizarre curfew conditions, its questionable arguments against the use of air purifiers, and the embarrassing backlog of unused rapid tests — I feel like I must be in an experiment entitled "How much disbelief and outrage can a person feel before they start compulsively writing about it in the local newspaper?" (The result has yet to be determined.)

Now there is a new study out of the Université de Montréal suggesting what many have long suspected: that the steady rise in Montreal COVID-19 cases throughout the fall was driven by transmission in schools. Given the persistent misconception that children do not transmit COVID-19, it is a paper worth heeding. Increasingly, researchers are showing that children are

significant spreaders of the virus.

An Austrian nationwide survey of up to 15,000 random classroom samples found that children were getting infected at the same rate as teachers, and younger children at the same rate as older children. A Munich antibody study of 12,000 Bavarian children between ages 1 and 18 found that COVID-19 infection rates were six times higher than officially reported case numbers. Given that many children who contract the virus remain asymptomatic, they are often failed to be observed as the index case in a household - a flaw in many previous studies that suggested negligible transmission.

When it comes to natural experiments, I have a feeling that researchers will be looking at Quebec and Ontario's respective school infection numbers from the fall — in December, Quebec had as many as five times more school cases than Ontario, after adjusting for population and Grade 12. No doubt there were a number of factors at play, but it's worth noting that while Quebec made in-person school attendance mandatory without a difficult-to-obtain medical exemption or forcing families into the home-schooling network, Ontario offered the option of distance learning, thereby creating more space in classrooms.

It's also significant that the Toronto District School Board, the largest school board in Ontario (and Canada) requires all students to wear masks in class. Maybe this is worth repeating: all students must wear masks, not only Grades 5 and up. And in class, not just in the hallways.

The Université de Montréal study warns that the opening of elementary schools in Quebec runs the risk of cancelling out all the benefits of the curfew and other measures in effect.

So now we find ourselves in the middle of another natural exper-



iment — one with a handy set of ready-made comparisons. In the middle of a similar second-wave surge exacerbated by the holidays, Ontario decided to delay opening schools for two weeks, until Jan. 25 or Feb. 10 in COVID-19 hot spots. And now Ontario has added their own stay-at-home order, stopping just short of a curfew. In a few weeks, will we see Quebec transmission surging ahead

again?

I have a strong hypothesis what the results will be. And given that they may be deadly, I only hope the Quebec government will be paying close attention.

Saleema Nawaz's biweekly column appears on Tuesdays. Nawaz is a Montreal-based novelist, author of Songs for the End of the World (McClelland & Stewart, 2020). twitter.com/SaleemaNawaz

### Quebec high school students back in class

### Masks mandatory at all times inside buildings following month-long layoff

Quebec high school students returned to classrooms on Monday following a month-long, extended winter break imposed by the government to reduce the spread of COVID-19.

The return of high schoolers came one week after primary schools reopened last Monday. High school students are required to wear procedural masks at all times when inside school buildings, and the province is providing

each student with two masks per day.

Quebec is reopening schools despite imposing a provincewide curfew between 8 p.m. and 5 a.m. until at least Feb. 8. and despite ordering most businesses deemed non-essential closed.

Premier François Legault has said schools aren't primary drivers of COVID-19 transmission and that the benefits to children of keeping them open outweigh the risks of contagion.

A recent study by a group of researchers, including some from the Université de Montréal, indicated schools were, in fact, a significant vector of transmission.

Government figures indicate that schools have accounted for about 22.5 per cent of all completed outbreaks in the province—second only to workplaces.

The Canadian Press



#### Teachers voice concerns over parents interfering during online classes

JILL MAHONEY

In the early days of the country's unplanned foray into online learning last spring, Toronto mother Zabrina Rego got chastised by her child's teacher for blurting out the answer to a question.

The gaffe was especially mortifying for Rego – who is herself a teacher working remotely. She knew better, but thought her daughter's microphone was muted.

"It was embarrassing and then she was super mad at me for shouting it out," Rego said.

As many Canadian students learn remotely because of the coronavirus pandemic – numbers that have recently ballooned owing to postholiday school closings – teachers and families are navigating the dynamics of a new world in which parents have a front-row seat to their children's education. Now, instead of school being a black box, parents can watch their kids' teachers every minute of the day.

For some parents, staying quiet during class is proving difficult. Teachers say parents have been disruptive, interrupting lessons and interfering with their teaching. Other educators report feeling constantly monitored and critiqued, citing a barrage of e-mails and phone messages from parents overstepping their role.

Some parents have taken to

Facebook groups with rants about their children's teachers, detailing everything from poor grammar and inaccurate material to rudeness and scant actual teaching.

Several school boards have issued written rules for parents, including that they must not disturb classes, stay off the chat function, refrain from taking photos or recordings and avoid complaining about teachers on social media.

The Dufferin-Peel Catholic District School board wrote to parents last month to remind them not to meddle in classes after "a number of incidents of inappropriate parent/guardian interference and disruption in the online learning environment."

The York Catholic District School Board went so far as to invoke Ontario's Education Act in a letter in the fall, saying it is "an offense for any person to willfully interrupt or disquiet" a class.

Boards' directives on parental behaviour are an effort to protect the online learning environment for students, just as bricks-andmortar schools do not allow parents to sit in on classes, said Beyhan Farhadi, a postdoctoral researcher in equity and e-learning at York University.

"I think that those boundaries are important," she said. "I think there's a sense of, in order to learn, you need to feel secure, you need to feel like you aren't under surveillance and you're not being watched by anyone

other than who's in that space."

For many parents, determining what, if any, role they should play during their children's virtual schooling has been challenging.

Some teachers, especially those in the early grades, rely on caregivers to help young children manage technology and oversee activities. Others have been clear that parents should not be involved.

However, many parents have found they need to supervise their kids in order to help them stay focused on their lessons while juggling their own work responsibilities. The result is that some parents sit in on the whole school day – off camera, but listening with half an ear to the teacher.

Jennifer Doherty, a Mississauga mother, vented on a Facebook group after her son's teacher suggested the students go to bed earlier because they seemed tired. The comment touched a nerve because the teacher didn't acknowledge the long hours of screen time and lack of breaks, she said.

"Sorry I could rant all day let me tell u," she wrote.

Doherty also took issue with the teacher's high expectations of the split Grade 4-5 class, saying she was putting too much pressure on students and often mentioned curriculum standards they must meet.

However, for Doherty, being able to observe her son's

learning has been invaluable in helping her understand how far he is lagging behind his peers and that he needed extra assistance.

"It's really opened up my eyes," she said in an interview.

Beyond her early slip-up, Rego, a special-education teacher who helps children with reading, said one of the realities of e-learning is that just as parents can watch their kids' online teachers, educators also have a window into their students' home lives. One of her pupils cares for his baby brother during lessons, balancing him on his lap as he reads. She can hear families talking, TVs blaring, pots and pans clanging.

Rego said a silver lining of online learning is that her students' parents are picking up her strategies, even mimicking her as they coach their kids.

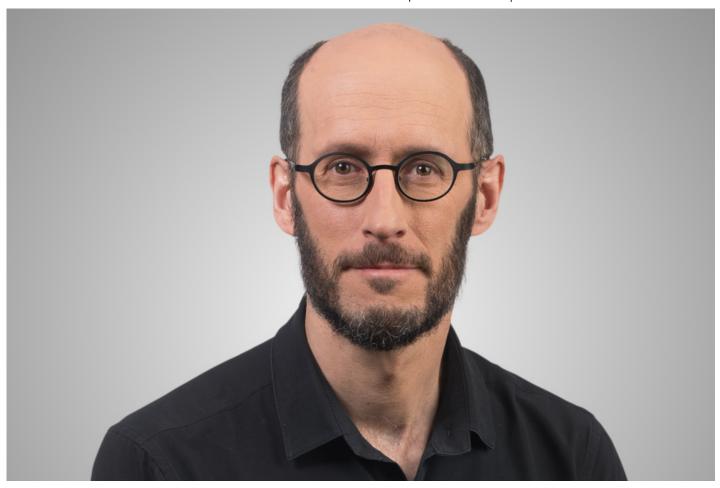
"It's like we're working together," she said.

"They know what I'm doing because they're there with me. So I feel like they can more easily help their child at home because they know what's happening in school because it's happening in their living room."





### Être malade au travail coûte bien plus cher au Québec



Personne n'aime être malade, encore moins quand c'est le travail qui en est la cause. Notre généreux régime de santé et de sécurité du travail est donc essentiel.

Publié le 19 janvier 2021 à 6h00



Mais il y a un hic : le Québec a le régime le plus coûteux des principales provinces canadiennes, et de loin.

Les parlementaires devraient tenir compte de cet aspect dans leurs réflexions, eux qui se réunissent à partir de ce mardi 19 janvier pour dépoussiérer la vieille *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, avec le projet de loi 59 (PL59).

Selon une étude de Morneau Sobeco, le taux de cotisation des employeurs du Québec excède de 35 % celui des entreprises de l'Ontario et de 60 % celui en Alberta. Cet écart impose une facture pour les entreprises du Québec qui dépasse de 640 millions celle de l'Ontario, toute proportion gardée. Et de 1 milliard de dollars celle de l'Alberta.

À ce compte, ce ne sont plus les employés qui deviendront malades, ce sont les entreprises qui seront handicapées face à la concurrence, puisqu'elles financent l'entièreté du régime, qui coûte 3 milliards par année.

# Ce que coûte le régime dans les grandes provinces

(par 100\$ de masse salariale assurable en 2020)

Québec	1,85 \$	
Colombie-Britannique	1,55 \$	
Ontario	1,37 \$	
Alberta	1,14 \$	
Manitoba	0,95 \$	

Source: Morneau Sobeco



Le premier groupe à présenter son point de vue sur le PL59 est le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui a commandité l'étude de Morneau Sobeco.

« Le ministre du Travail, Jean Boulet, va dans une direction intéressante, notamment concernant la prévention, mais il doit aller plus loin, et implanter un régime plus agile », me dit le président du CPQ, Karl Blackburn.

Je vous fais grâce des détails du PL59, que mon collègue Hugo Pilon-Larose a bien expliqué lundi.

Mais pourquoi est-ce tellement plus cher au Québec ? L'étude de Morneau Sobeco a été réalisée sous la direction de l'actuaire Sylvain Lebel, premier vice-président de Morneau Sobeco, qui travaille dans le domaine depuis plus de 30 ans<sup>(1)</sup>.

D'abord, les travailleurs qui ont eu un accident ou sont malades à cause du travail restent bien plus longtemps hors circuit qu'ailleurs. Après 30 jours, 47 % des dossiers sont encore actifs au Québec, contre moins de 30 % en Ontario.

Après 6 mois, ce taux descend à 19 % au Québec, mais il demeure le plus élevé des grandes provinces. En comparaison, l'Ontario est à 11 % et la Colombie-Britannique, à 15 %.

Ce niveau de chronicité est inquiétant, sachant qu'après un certain temps, le risque d'une absence permanente augmente. D'ailleurs, après deux ans, il y a encore 5,5 % qui reçoivent toujours des prestations, le double de l'Ontario.

# Proportion de dossiers encore actifs après deux ans <sup>1</sup>

Québec	5,5 %
Alberta	3,5 %
Ontario	3,1 %
Colombie-Britannique	2,0 %
Manitoba	1,2 %

1- Proportion du nombre de dossiers avec perte de temps de travail recevant tout type d'indemnité

Source: Morneau Sobeco



Parfois, les prestataires ne peuvent retrouver le même poste dans l'entreprise, étant donné leur accident. Le Québec donne alors 12 mois de prestations aux accidentés pour trouver un autre emploi ailleurs, sans vérification de leurs démarches.

Conséquence : 80 % trouvent un emploi dans le dernier mois des prestations, alors qu'ailleurs, il faut plutôt quatre mois.

Autre aspect qui fait augmenter les coûts, selon l'analyse : la couverture de certains travailleurs qui ne sont ni malades ni accidentés. C'est le cas des femmes enceintes avec le programme Pour une maternité sans danger.

Selon le CPQ, le retrait des femmes enceintes devrait être assuré par le régime public, pas par le régime du travail financé à 100 % par les employeurs et administré par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

En 2019, ce programme a coûté 219 millions, 10 fois plus que lorsqu'il a été mis en place, en 1979.

De plus, les deux tiers des femmes enceintes viennent du secteur public (éducation, santé, CPE). Or, comme employeur, le secteur public contribue à seulement 25 % des coûts, si bien que le privé assume une facture qui est d'environ 90 millions de dollars plus élevée que sa part des bénéficiaires. Un tel programme n'existe nulle part ailleurs au Canada.

La CPQ juge que le médecin traitant ne devrait pas être le seul autorisé à trancher sur une maladie professionnelle. D'autres praticiens, comme les physiothérapeutes, les psychologues, les infirmières, devraient aussi avoir le droit de se prononcer exclusivement, comme ça se fait en Ontario.

Un élargissement rendrait le système plus efficace, d'autant plus que les médecins sont débordés. Or, le PL59 renforce au contraire le rôle du médecin traitant, dit le CPQ.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, ne nie pas que les coûts sont plus élevés au Québec, mais justifie la chose pour deux raisons, essentiellement.

D'abord, dit-il, les régimes ont été charcutés partout ailleurs au Canada, faute d'opposition syndicale comme au Québec. « Le retour au travail se fait trop rapidement ailleurs, soit avant la phase de consolidation des lésions », dit-il.

« C'est complètement ridicule, réplique Sylvain Lebel, de Morneau Sobeco. Seul le Québec aurait donc raison ? Ça ne tient pas la route. Il faut réduire les barrières relatives au retour au travail. Le médecin traitant, bien souvent, ne connaît pas le contexte de travail de l'employé et n'est pas à même de bien juger des alternatives de l'employeur. »

Surtout, poursuit Daniel Boyer, le Québec est clairement « à la queue de la parade concernant la prévention, même face aux États-Unis, et ce manque de prévention accroît les coûts ».

Cette prévention, tant chez les patrons, les syndicats que le ministre, semble faire consensus. En espérant que cette prévention et les autres aspects de la nouvelle loi, malgré ses vertus, ne nuisent pas davantage à la compétitivité de nos entreprises.

1- Les données viennent notamment de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) et des rapports annuels ou statistiques des différentes commissions d'accidents de travail au Canada.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

Bien comprendre
les enjeux,
c'est s'engager vers
de meilleures solutions.

Le journalisme de qualité permet une meilleure compréhension des enjeux appuyés par des faits vérifiés et alimente sainement les débats de société. Votre soutien permet d'assurer la gratuité de nos contenus à tous.

Je soutiens La Presse





DÉCONNEXION

ARTICLE PRÉCÉDENT

#### **ÉDITION DU MARDI 19 JANVIER 2021**

ARTICLE SUIVANT



Aa

Aa

RETOUR



P.L. 59: SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

#### « LA PRÉVENTION, C'EST LE **COEUR DE LA MODERNISATION** », SELON **JEAN BOULET**

(LCP) « C'est d'une grande importance pour le gouvernement. » Le projet de loi 59 « affecte directement les travailleurs, les travailleuses puis les employeurs. Et je pense qu'on est vraiment, avec ce projet de loi, en mesure d'offrir aux travailleurs du Québec un régime de santé et sécurité qui est moderne. Moi, c'est une priorité aussi pour moi. Depuis mon assermentation, je travaille assez intensément à ce projet de loi. »

VERSION CLASSIQUE

Cette pièce législative dont parle ici le ministre du Travail, Jean Boulet, a pour but de moderniser le

régime de santé et de sécurité du travail qui fera l'objet d'une intense consultation parlementaire, cette semaine.

#### Quatre thèmes

« Il y a quatre thèmes principaux dans le projet de loi : un, c'est la prévention des risques en milieu de travail, deux, l'accès au régime d'indemnisation, trois, le soutien apporté aux travailleurs et aux employeurs, puis en quatre, c'est le fonctionnement du régime », rappelle le ministre.

La liste des modifications au régime est longue. « La prévention, c'est le coeur de la modernisation », assure Jean Boulet. C'est « seulement 25 % des travailleurs dans le marché du travail du Québec qui sont couverts par de mécanismes de prévention. Et notre projet de loi augmenterait ce pourcentage à 94 %. »

#### Des obligations

Le texte « prévoit une obligation pour les employeurs d'identifier et d'analyser les risques psychosociaux liés au travail dans leur programme de prévention ». Les mécanismes de prévention et de participation qui seraient mis en place pourraient permettre la diminution du taux de lésions professionnelles et engendrer des bénéfices cumulatifs allant jusqu'à 4,3 milliards \$ sur 10 ans.

#### Indemnisation

Québec souhaite imposer une obligation aux employeurs pour protéger les travailleurs exposés à une situation de violence sur les lieux de travail, incluant la violence conjugale et familiale. Par ailleurs, on estime que la modernisation permettrait d'indemniser, à l'instar de plusieurs autres provinces, la composante professionnelle de la surdité causée par le bruit au travail. Autre exemple: le trouble de stress post-traumatique sera considéré comme une maladie professionnelle présumée.

VERSION CLASSIQUE

#### Calendrier de mise en vigueur

S'il n'en tient qu'à Jean Boulet, plusieurs dispositions seraient en vigueur dès la sanction du P.L. 59 « dont le nouveau règlement sur les maladies professionnelles. D'autres le seraient toutefois à compter du 1er janvier 2023, dont les mécanismes de prévention et de participation des travailleurs », dit-il.

Ensuite, on tiendra compte des risques au travail. « L'assujettissement va se déployer le 1er janvier 2023, quand il y aura des risques élevés, ler janvier 2024, risques moyens, et 1er janvier 2025 dans les cas des entreprises où les risques sont faibles. Donc, ça va permettre aux employeurs de se mettre à niveau, de prendre le temps nécessaire pour respecter totalement leurs obligations ».

-30-





**DÉCONNEXION** 

ARTICLE PRÉCÉDENT

#### ÉDITION DU MARDI 19 JANVIER 2021

ARTICLE SUIVANT



Aa

Aa

< RETOUR





P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

#### LA RÉFORME NE CONVAINC PAS L'OPPOSITION OFFICIELLE

(LCP) à quelques heures du début de la consultation sur le projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, une importante réforme des lois du travail, le porte-parole du Parti libéral, Monsef Derraji, exprime ses inquiétudes.

« La modernisation du régime santé et sécurité au travail est une nécessité, mais il y a beaucoup d'inquiétudes quant à la réelle modernité une fois les modifications mises en œuvre. Les futures générations seront-elles mieux protégées que leurs parents et grands-parents? »

**VERSION CLASSIQUE** 

qu'il y a 30 ans, mais comment comprendre qu'avec les avancées scientifiques et le milieu de l'emploi qui évolue constamment, la liste des maladies professionnelles soit moins que celle de l'Organisation internationale du travail et du World health organization? », demande-t-il.

Out, our your goo to goodes soit adost progressions

« Oui, on veut que l'ensemble des travailleuses et travailleurs soient mieux protégés, mais encore faut-il que la prévention à laquelle ils auront droit se base sur les risques et non sur un exercice actuariel déterminé par les statistiques d'indemnisation de la CNESST », ajoute-t-il.

« Oui, on veut que les milieux de travail de plus de 10 employés (et ceux de moins de 10) fassent de la prévention, mais encore faut-il qu'ils soient accompagnés par des professionnels formés et scientifiquement compétents », prévient le député de Nelligan.

« Oui, on veut que les coûts de l'indemnisation des lésions professionnelles soient moins onéreux pour les employeurs, mais encore faut-il que la CNESST ait les moyens de traiter les « dossiers » dans des délais raisonnables pour le maintien du lien d'emploi », conclut M. Derraji.

-30-

#### métre COVID-19: les nouveaux cas continuent de baisser au Québec

Par: Martin Nolibé

Les nouveaux cas de COVID-19 continuent de baisser au Québec avec 1634 infections dans les dernières 24 heures selon le bilan du gouvernement. Parmi ces nouveaux cas, le ministère de la Santé précise qu'environ 200 cas auraient dû être en réalité inclus dans le bilan d'hier, mais n'ont pu l'être faute à un retard dans les déclarations.

Le bilan de la COVID-19 dans la province s'élève désormais à 244 348 personnes infectées depuis le début de la pandémie, dont 215 325 sont considérées comme rétablies.

Montréal continue d'enregistrer le plus gros des nouveaux cas de la province avec 646 infections depuis 24 heures. Les autres régions les plus touchées sont la Montérégie avec 270, la région de Laval avec 165 cas ou en Estrie avec 95 cas.

Après plusieurs jours de baisse, les hospitalisations repartent à la hausse avec une augmentation de 31 pour un cumul de 1491. Du côté des soins intensifs, 2 nouvelles entrées portent le bilan à 217 personnes.

Alors que le risque de dépassement des capacités hospitalières est toujours réel, le personnel soignant pourrait être amené à faire des choix difficiles dans les prochaines semaines comme l'ont relaté des experts à Métro.

Le Québec enregistre 32 décès supplémentaires, dont 9 sont survenus dans les dernières 24 heures et 23 entre le 11 et le 16 janvier. Le bilan humain de la COVID-19 au Québec s'élève à 9087 décès depuis le début de la crise sanitaire.

Les prélèvements s'élèvent pour la date du 16 janvier à 26 831 pour un total de 5 451 826 tests.

Les données concernant la vaccination seront disponibles plus tard dans la journée, a annoncé le ministère de la Santé. Au 16 janvier, 62 642 personnes ont été vaccinées contre la COVID-19 dans la province.

888 écoles avec cas actifs de COVID-19 au Québec

Avec la rentrée des élèves, le Ministère de l'Éducation a mis à jour ses données concernant les infections dans le milieu scolaire pour la date du 14 janvier. Les cas positifs confirmés et actifs sont en augmentation avec 1592 cas dans le réseau scolaire de la province (1248 élèves et 344 membres du personnel).

Ainsi, sur les 1978 cas positifs rapportés au 14 janvier, 386 sont rétablis et de retour à l'école. 61 classes sont actuellement fermées pour cause d'une infection de COVID-19 soit une hausse de 28 depuis la veille.

Depuis le 5 janvier 2021, 888 écoles ont rapporté un ou des cas positifs. Selon le bilan, aucune n'est actuellement fermée totalement ou partiellement.

#### **leDroit**

# Des millions de masques d'ici juin pour le secondaire en Outaouais

#### DANIEL LEBLANC Le Droit

Désormais obligés de porter le masque de procédure en tout temps, y compris à l'extérieur, les élèves du secondaire sont retournés en classe lundi en Outaouais, tout comme ceux de la formation générale des adultes et professionnelle. Et le chiffre a de quoi impressionner: uniquement dans la région, plus de 4 millions de ces masques bleus seront distribués dans ces établissements du réseau public d'ici la fin juin.

Avec le resserrement des mesures annoncées au début du mois par Québec, deux masques de procédure par jour seront fournis aux élèves de ces niveaux, au même titre que les enseignants. Les coûts de l'opération sont absorbés par le ministère de l'Éducation.

Au Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), pas moins 318 500 masques seront livrés aux établissements concernés chaque mois.

«Nos commandes ont été faites sur une base mensuelle jusqu'au mois de juin. Il faut avoir suffisamment de place pour l'entreposage. Chaque école a établi son propre protocole (pour la distribution aux élèves), ça dépend de l'espace, du niveau de confiance, etc», note la directrice générale, Manon Dufour.

Cette dernière a souligné que la réouverture des établissements avec ces nouvelles règles s'est somme toute bien déroulée lundi.

«La réponse est bonne. On a l'avantage, en quelque sorte, d'être en zone rouge, alors les élèves portaient déjà le couvre-visage. Là, ce qu'il y a de différent, c'est qu'ils en auront deux par jour et qu'il est jetable. Il y aura un mécanisme pour s'en départir afin de s'assurer qu'on ne se contamine pas en touchant le masque de quelqu'un d'autre. Des vidéos (sur le port de l'équipement de protection individuelle) ont été revus par les élèves. On a aussi dû rappeler que la distanciation et le lavage des mains demeurent, ce n'est pas un ou l'autre, mais bien l'un et l'autre. [...] On va commencer à entrer dans la routine à partir du deuxième jour», explique-t-elle.

Des contenants munis de couvercles ont été installés et serviront de poubelles pour des centaines de masques de procédure. «Ce n'est peut-être pas encore parfait partout», ajoute Mme Dufour, qui précise qu'il faudra s'adapter à la situation, comme c'est le cas depuis dix mois.

Partout dans la région, chaque établissement a choisi le mode de distribution qui lui convenait.

Par exemple, à l'école polyvalente Nicolas-Gatineau, les élèves recevront chaque jour leur premier masque à la première période, une fois assis à leur bureau. Les élèves transportés le reçoivent quant à eux directement dans l'autobus, en matinée. Le second masque sera distribué au début de la troisième période. À l'école polyvalente de l'Érablière, on a plutôt opté pour une distribution de dix masques pour toute la semaine le lundi matin. Les élèves sont donc responsables de les transporter avec eux dans leur sac à dos. Les élèves de la 3e à la 5e secondaire étant en classe un jour sur deux, cette quantité leur sera suffisante pour une période de deux semaines.

Une commande de 758 000 masques a été passée par le Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées pour les besoins des prochains mois.

«On ne l'a pas encore reçue donc on utilise pour l'instant ce qu'on avait dans notre entrepôt, nous avons les quantités suffisantes pour en fournir jusqu'à la fin janvier», de dire le secrétaire général Jasmin Bellavance.

Là aussi, le fonctionnement va varier d'un endroit à l'autre pour la logistique. Aux écoles secondaires Hormisdas-Gamelin et Louis-Joseph-Papineau, chaque élève recevra ses masques sur une base hebdomadaire, tandis qu'à l'école Sainte-Famille / Aux Trois-Chemins (Thurso), ce sera plutôt une distribution quotidienne.

«Et ce n'est pas parce qu'une école procède de façon X en date d'aujourd'hui qu'elle ne procédera pas de façon Y plus tard, dépendant si ça s'est bien passé ou non. On est dans les essais et erreurs pour l'instant», renchérit-il, précisant aussi que le processus d'ensachage des masques nécessite en soi «une logistique assez complexe».

À LIRE AUSSI: Un éventail de réactions aux nouvelles mesures en milieu scolaire

Dans le cas du Centre de services scolaire des

Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), une livraison de 250 000 masques par mois est prévue d'ici la fin de l'année scolaire. La première commande doit arriver dans les prochains jours. Ceux-ci seront entreposés dans les locaux de l'organisation et distribués aux écoles selon les besoins.

Le CSSPO indique qu'il avait déjà un peu plus d'un quart de million de masques de procédure en stock la semaine dernière, sans compter qu'il en a reçu 100 000 autres dans les derniers jours.

«Les frais sont payés via le budget COVID. Peu importe les ententes à venir avec le ministère, l'argent n'est pas un enjeu lorsqu'il s'agit d'une question de sécurité pour notre personnel et nos élèves», précise l'organisation.

De son côté, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) a choisi de fournir une boîte de 50 masques par élève et par membre du personnel. Au total, un peu plus de 58 000 masques seront ainsi distribués chaque mois.

Dans la région, le port du couvre-visage pour les élèves du secondaire est obligatoire depuis le 15 octobre.

### Pourquoi nous cache-t-on la vérité?



Mardi, 19 janvier 2021 05:00 MISE À JOUR Mardi, 19 janvier 2021 05:00

Personne ne sera surpris d'apprendre que, finalement, les avis de la Santé publique pour conseiller le gouvernement sur la COVID-19 ne seront pas rendus publics.

Pourtant, Horacio Arruda disait en point de presse n'avoir rien à cacher. Lui, non, mais François Legault, oui.

#### Improvisation ou manipulation?

Le bon docteur Arruda parle trop. C'est pour cette raison qu'il s'est vu imposer un coach en communication.

Or, il y a une différence entre être un spécialiste de la santé publique et être un politicien. François Legault sait très bien que l'information d'aujourd'hui, c'est la munition de demain. Plus on donne de l'une, plus on risque de recevoir de l'autre.

Ce n'est un secret pour personne : notre gouvernement gère cette pandémie à tâtons, sans mode d'emploi. Mais ses décisions ne sont pas prises dans le noir total.

#### « Va pas m'écrire ça! »

C'est certainement pour ne pas devoir justifier ses décisions que le gouvernement exige que les communications écrites demeurent au minimum à propos de la pandémie.

« Es-tu sur une ligne dure ? » On doit souvent l'entendre, celle-là ! Et les applications de messagerie cryptées doivent se faire aller sur un chaud temps entre les attachés politiques ces jours-ci.

C'est évidemment pour éviter que des scénarios erronés ou farfelus ne se retrouvent dans les journaux. Mais n'allez pas croire que tous les ministères sont gérés sur un coin de table, c'est faux. Dans un ministère normal, tout est écrit, relu, approuvé et contresigné trois fois.

Et n'allez surtout pas croire que personne n'a de notes écrites à propos de la crise actuelle. Pensez-vous vraiment que les attachés politiques rédigent des allocutions et des communiqués techniques de mémoire ? Mais non.

Alors, où sont ces notes ? Qui exige qu'elles soient détruites si elles n'existent plus ? Seraient-elles accessibles dans une enquête publique ?

La seule conclusion à tout cela, c'est qu'on vous cache la vérité.

#### leNouvelliste

### Le Lab-École de Maskinongé coûtera un peu plus cher que prévu

BRIGITTE TRAHAN Le Nouvelliste

Maskinongé — La construction du Lab-École de Maskinongé, prévue au printemps prochain, coûtera un peu plus cher que prévu. Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy a tout récemment demandé une révision budgétaire du projet au ministère de l'Éducation. Le coût total qui se situait à 9,7 M\$ a été «réévalué légèrement à la hausse», indique Anne-Marie Bellerose, responsable des communications au CSS.

Le nouveau montant ne peut être annoncé, dit-elle, tant que le ministère ne l'aura pas autorisé.

La révision budgétaire a été demandée, explique-t-elle, du fait que le CSS a fait l'ajout d'un gymnase communautaire et qu'il faut démolir le gymnase existant.

Des conditions spéciales sont également rattachées à ce projet, ajoute-t-elle, «par exemple, le fait que nous devons construire un réservoir souterrain pour alimenter les gicleurs d'eau à installer dans l'agrandissement de l'école puisque la pression ainsi que le débit d'eau de la municipalité ne sont pas suffisants. De plus, la faible capacité portante du sol fait en sorte que nous devons avoir des fondations particulières», ajoute-t-elle.

Malgré tout, le début des travaux est toujours au programme dès le printemps, précise-t-elle. L'ouverture des soumissions qui permettront de sélectionner l'entrepreneur se fera en avril. Le choix final sera fait par le conseil d'administration le 28 avril.

Rappelons que cette école est l'œuvre conjointe de Paquet et Taillefer architectes et de Leclerc architectes.

Ce projet consiste à agrandir l'école Saint-Joseph-de-Maskinongé. Les sommes investies proviennent du gouvernement (8,2 M\$), de la municipalité (1 M\$) et de la Fédération des caisses Desjardins (500 000 \$).

En plus d'un gymnase communautaire visant à favoriser les rassemblements et la collaboration, l'école comprendra

trois nouvelles classes de niveau primaire et trois nouvelles classes de niveau préscolaire. Au total, l'école comprendra dix classes. Le Lab-École, entouré de nature, comprendra également une cuisine et permettra la culture maraîchère. Le bâtiment sera caractérisé par ses aires ouvertes et ses espaces décloisonnés.

Le Lab-École est un organisme à but non lucratif dont la mission est de rassembler une expertise multidisciplinaire pour concevoir les écoles de demain. Les premiers Lab-Écoles ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2022.

#### leNouvelliste

# Tempête de masques jetables en vue...

#### MARTIN FRANCOEUR LE NOUVELLISTE

ÉDITORIAL / Comme s'il n'y en avait pas assez qui traînent déjà partout, au sol ou dans les bancs de neige le long des trottoirs ou près des abribus, dans les stationnements d'hôpitaux ou d'épiceries, notamment, on devrait voir se multiplier les masques de procédure usés au cours des prochaines semaines.

Aux abords des écoles secondaires, particulièrement. Et on jongle encore sur les façons de faire la collecte et le traitement écoresponsable de ces masques utilisés. C'est une question préoccupante.

Tellement préoccupante qu'elle a été soulevée par l'opposition libérale à Québec, lundi. Le porte-parole des dossiers jeunesse et environnement, Frantz Benjamin, s'est dit inquiet de voir arriver dans l'environnement, d'une façon ou d'une autre, les dizaines de milliers de masques de procédure qui seront distribués dans les écoles parce qu'on vient de les rendre obligatoires. Le député invite le gouvernement à soutenir les écoles secondaires pour qu'elles puissent faire la collecte et le traitement écoresponsable de ces masques usés.

Le retour en classe des élèves du secondaire, lundi, était marqué par cette nouvelle directive concernant l'utilisation de masques chirurgicaux. La plupart des élèves du secondaire se voient remettre deux de ces masques par jour lorsqu'ils sont présents à l'école. Les membres du personnel doivent aussi porter de tels masques, jugés plus efficaces que les couvre-visages artisanaux, déjà largement répandus.

C'est la Santé publique qui a recommandé l'utilisation de ces masques dans les écoles, dans la foulée du débat entourant la qualité de l'air dans les classes. Le fait que les masques de procédure aient trois épaisseurs les rendrait plus performants et plus résistants à l'humidité.

Les établissements scolaires doivent non seulement gérer la distribution de ces masques, mais aussi, autant que faire se peut, la disposition sécuritaire des masques usagés.

Chaque jour, à l'échelle de la province, ce serait environ 500 000 masques qui sont utilisés. D'ici juillet, on estime que ce sont quelque 85 millions de masques bleus qui pourraient se retrouver dans l'environnement. Le problème, c'est qu'on n'a pas réfléchi à ce qu'on allait faire avec ces masques.

Plusieurs institutions ont choisi de recourir aux boîtes «Zéro Déchet», proposées par l'entreprise américaine TerraCycle. C'est le cas du Cégep de Trois-Rivières, mais aussi de quelques écoles secondaires. TerraCycle, qui s'engage à récupérer mécaniquement à 100 % les masques de procédure, est toutefois pointée du doigt par certains groupes environnementaux. On ne sait pas exactement ce qu'il advient des masques ainsi envoyés à grands frais vers les États-Unis pour y être soi-disant récupérés.

La directive gouvernementale, elle-même issue d'une recommandation de la Santé publique, aurait dû être assortie d'un plan pour disposer des masques usagés. C'est une opération qui, si on veut qu'elle soit faite correctement, nécessite des millions de dollars. L'exercice est complexe parce que les masques de procédure sont constitués d'un mélange de fibres synthétiques et de cellulose, d'un élastique et d'un bout de métal.

C'est d'ailleurs cette complexité à en disposer qui avait fait pencher plusieurs environnementalistes pour l'utilisation de masques artisanaux réutilisables, au printemps 2020.

L'ironie de la chose, c'est qu'aujourd'hui, on se retrouve avec une directive concernant l'utilisation de masques jetables – qui constituent une menace pour l'environnement – auprès d'une clientèle déjà bien sensibilisée à l'environnement, aux changements climatiques et aux comportements écoresponsables: les jeunes.

L'opposition libérale révélait lundi que le coût du traitement écoresponsable des masques usagés serait d'environ 50 000 \$ pour 1500 élèves selon des estimations faites par Recyc-Québec. C'est hors de prix pour les établissements et les centres de services scolaires. Mais si Recyc-Québec a l'expertise pour évaluer les coûts, peut-être l'a-t-il aussi pour proposer une solution viable et sûre pour disposer intelligemment des masques utilisés?

Déjà, le fait de développer le réflexe de disposer de ces masques dans des boîtes spécifiquement destinées à les recevoir est un pas dans la bonne direction. Reste maintenant à s'assurer que l'entreprise fournissant ce service utilise les procédés appropriés pour récupérer efficacement et, si tel est le cas, s'assurer aussi que tous les établissements puissent offrir cette solution. Sinon, il faut vite envisager une solution de rechange. Et ne pas faire payer pour ça les écoles ou les centres de services scolaires.

La gestion des comportements liés à l'utilisation de masques de procédure fournis par l'école est déjà une gymnastique en soi. Il convient donc d'opter pour la simplicité et l'efficacité pour trouver le moyen de faire prendre un chemin écologiquement responsable à ces objets une fois utilisés.

### leNouvelliste

# Des dizaines de milliers de travailleuses qu'il faut mieux protéger

OPINIONS / L'auteure, Sonia Ethier, est présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

L'année 2020 est maintenant derrière nous. Une année que nous ne sommes pas près d'oublier parce qu'une pandémie que personne n'avait vue venir l'a imprimée à jamais dans nos mémoires.

Nous laissons le soin aux historiens de tirer toutes les leçons de cette dernière crise sanitaire. Déjà, parmi cellesci, nous pouvons mentionner une grande leçon que nous devrons tous retenir: le rôle essentiel joué par des travailleuses et travailleurs trop souvent dans l'ombre, mais qui ont été amenés en pleine lumière par ces moments tragiques. Je pense au personnel des magasins d'alimentation, des pharmacies, des entrepôts, du transport; des personnes si précieuses dont les bas salaires pour plusieurs ne reflètent malheureusement pas l'importance.

À ceux-ci s'ajoutent les travailleuses et les travailleurs du secteur public qui ont monté la garde au péril de leur santé et de leur propre vie durant tous ces longs mois pour assurer les services à la population et maintenir la cohésion de notre société.

#### Des inquiétudes légitimes

L'histoire récente vient de nous le démontrer: nous ne pouvons pas nous passer de ces travailleuses et de ces travailleurs essentiels. C'est pourquoi il faut à tout prix mieux les protéger.

En ce sens, la révision en cours de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, adoptée il y a 40 ans, est une étape importante. Nous saluons donc la volonté du ministre Boulet d'effectuer enfin cet exercice. Le texte de loi imposant qui a été déposé soulève toutefois des inquiétudes légitimes quant à la protection des travailleuses.

Il faut savoir que les catégories d'emplois sont classées par niveau de risque lié aux activités exercées dans un établissement. Pour ce qui concerne les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ces niveaux de risque sont considérés comme faibles dans la réforme proposée. Est-ce vraiment le cas? Nous pouvons en douter sérieusement.

Une surcharge de travail qui pèse lourd

Une souffrance psychologique est-elle moins douloureuse qu'une blessure physique visible au premier regard? En 2021, nous connaissons toutes et tous la réponse à cette question. Ce n'est pas pour rien que le gouvernement multiplie les campagnes de publicité et d'information sur l'importance de protéger notre santé mentale, notamment en ces temps difficiles. Il me semble donc que la nouvelle loi devrait mieux reconnaître les lésions professionnelles liées aux risques psychosociaux et à la santé psychologique dans les professions à prédominance féminine.

Depuis des années, et encore plus depuis l'éclosion de la pandémie, les travailleuses du secteur public supportent le poids d'une surcharge de travail inhumaine qui mène plusieurs d'entre elles à l'épuisement professionnel et à l'arrêt pour maladie. La hausse faramineuse des taux d'assurance emploi est là pour en témoigner.

Une triste réalité qu'il faut pleinement reconnaître

Est-ce normal qu'un si grand nombre de ces milliers de travailleuses, qui exercent leurs professions dans nos hôpitaux, nos écoles, nos collèges, tombent elles-mêmes malades, victimes de conditions de travail dégradantes? À défaut de corriger rapidement ce milieu de travail qui les rend malades, pourrions-nous au moins reconnaître dans toute sa gravité le risque qu'elles assument dans leurs emplois si précieux pour nous tous?

J'ai confiance que le ministre Boulet sera sensible à la réalité de ces milliers de travailleuses des services publics. L'État, à titre d'employeur, n'a-t-il pas la responsabilité de reconnaître les risques auxquels sont confrontés ses propres employées et employés?

Comme leader syndicale, j'ai hâte d'en débattre en commission parlementaire, cette semaine, parce que, pour nous, il est primordial de protéger pleinement la santé et la sécurité de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs du Québec.

### leQuotidien

### ANDRÉE LAFOREST DÉFEND LA FAÇON DE FAIRE

LOUIS TREMBLAY LE QUOTIDIEN

La députée de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, affirme que le Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait bénéficier de retombées économiques de l'ordre de 50 à 60% du projet de construction des trois Maisons des aînés réalisé par l'entreprise Pomerleau au coût de 192 M\$.

La ministre a également soulevé la question du modèle retenu par la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour réaliser le projet des trois maisons en même temps. Elle est consciente qu'il s'agit d'un projet majeur et qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises dans la région en mesure de réaliser un projet nécessitant une aussi grande capacité financière.

« C'est certain que j'ai posé des questions. Mais nous avons des échéanciers assez serrés et il y a des projets partout au Québec en même temps », a déclaré Andrée Laforest au cours d'un entretien au Quotidien.

La ministre est également en contact avec le comité de maximisation de la région qui veille à ce que les entreprises de la région puissent bénéficier au maximum d'un projet de cette nature. Le nombre de projets en même temps au Québec permettra aux entreprises d'ici, selon la ministre, d'aller chercher leur part du projet.

« Il y a des projets de Maisons des aînés dans toutes les régions du Québec en même temps. Ce qui obligera à avoir recours aux entreprises d'ici. Il ne sera pas possible d'aller chercher des plombiers ou électriciens à l'extérieur puisqu'il y aura aussi des projets similaires », explique la ministre, qui croit qu'il est préférable d'utiliser cette façon de faire et de réaliser rapidement les projets au lieu de les mener sur trois ou quatre ans.

La députée de Chicoutimi estime que ces projets prennent toute leur importance afin de supporter l'économie régionale. Elle a indiqué au Quotidien que le gouvernement travaillait quotidiennement à trouver des moyens pour supporter l'économie, qui est en ce moment au ralenti en raison de la pandémie de COVID-19.

#### Lab-école

La journée de lundi avait bien commencé pour la députée de Chicoutimi, puisque le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a ouvert les soumissions pour la réalisation du lab-école Saguenay, lequel remplacera l'école primaire Antoine-de-Saint-Exupéry, sur le boulevard de l'Université.

La nouvelle école, réalisée selon le concept développé par un groupe dont fait partie Pierre Lavoie afin d'améliorer ces milieux de vie, sera construite sur la rue Boily. L'ancienne école primaire située sur le même terrain sera démolie.

Le site de la rue Boily a été retenu pour améliorer la sécurité des enfants. La firme Amec Construction de La Baie a déposé la plus basse soumission au montant de 13,6 M\$ pour la démolition de l'immeuble actuel et la construction du lab-école.

#### leQuotidien

### Rencontre avec François Legault: Pierre Lavoie soumet un plan de match

JOHANNE SAINT-PIERRE LE QUOTIDIEN

Après dix mois de pandémie, de confinement et de reconfinement, de resserrements des mesures, la santé physique et mentale de la population québécoise en prend pour son rhume. Particulièrement inquiets pour la santé des 12-17 ans, Pierre Lavoie et Germain Thibault ont profité d'une rencontre virtuelle avec le premier ministre François Legault et la ministre Isabelle Charest, lundi, pour leur soumettre leurs projets destinés à faire bouger les gens dans ce contexte particulier.

Les adolescents ont retenu particulièrement l'attention. Mais les représentants du Grand défi ne se sont pas contentés de souligner le problème, ils ont aussi proposé des pistes de solutions.

« Je les ai sensibilisés quant à ma préoccupation par rapport à l'inactivité chez les ados, ce qui crée un dommage assez majeur chez les 12-17 ans, autant ceux qui font du sport organisé ou pas. Ça dure depuis le mois de mars. C'est tough », relate Pierre Lavoie en entrevue téléphonique.

Ce groupe d'âge, plus difficile à conquérir, s'est retrouvé privé de petits bonheurs comme le bal de finissants, les activités sportives non régies par les sports-études, etc. Pierre Lavoie avait d'ailleurs fait une sortie publique, il y a quelques jours, pour demander au premier ministre de permettre à nouveau aux jeunes de jouer au hockey sur les patinoires extérieures.

« D'après moi, ce sont les secondaires 4 et 5, les 15 et 16 ans, qui ont été le plus impactés par la situation. (...) Tout le monde est en réflexion, mais moi, je le suis depuis un petit bout et je veux passer à l'action. Pas dans dix ans, mais maintenant! Rapidement! Nous avons donc présenté des initiatives qu'on ne peut dévoiler tout de suite, mais qui les ont emballés », a indiqué Pierre Lavoie.

« On leur a expliqué ce qu'on veut faire en 2021. Comment on s'était renouvelé l'an passé et comment on veut en faire encore plus cette année. On leur a présenté notre plan de match pour les prochains mois », résume-t-il.

De fait, l'an dernier, l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie a dû se réinventer pour proposer des versions virtuelles, voire carrément nouvelles, de ses grands rendez-vous destinés aux différents groupes d'âge. C'est ainsi que le primaire a eu droit aux capsules de Force 4 pour bouger à la maison et amasser des Cubes énergie ; la Course pour les jeunes du secondaire, du collégial et les universitaires est devenue virtuelle et a connu beaucoup de succès grâce à l'application « Bouge-toi l'Cube », créée pour l'occasion ; le 1000 km est devenu le « 1 000 000 de km ensemble » et a fait un tabac (objectif doublé), puis il y a eu la populaire Grande marche en format virtuel.

#### Marche sous zéro

Forte de ces succès, l'équipe du Grand défi a donc mijoté de nouvelles idées, lesquelles seront dévoilées au cours des prochains jours. Il y aura trois nouveautés, dont la Grande marche sous zéro, une activité hivernale bénéfique pour la santé physique et mentale de la population qui aura lieu les 19, 20 et 21 février.

« Ce sera pour faire bouger la population durant l'hiver, parce que le Québec, c'est l'hiver et qu'il faut continuer à marcher même s'il fait froid. Ça va aussi toucher les écoles puisque ce sera sur trois jours. Le vendredi, les écoles primaires et secondaires vont être invitées à inciter les jeunes à faire des marches et à cumuler les distances tandis que le samedi et dimanche, ce sera la population », explique Pierre Lavoie.

« L'an passé, on a fait des tests et maintenant, on y met encore plus de sérieux. On a expliqué notre plan de match (à M. Legault et Mme Charest) et ils étaient très contents parce que comme nous, ils sont très préoccupés.

Sur sa page Facebook, le premier ministre a d'ailleurs commenté l'exercice comme suit : « Bonne rencontre avec Pierre Lavoie et Isabelle Charest pour discuter de projets pour faire bouger les Québécois. L'activité physique est une bonne façon de prendre soin de notre santé mentale. Soyons créatifs pour faire de l'activité physique en toute sécurité! »

D'autres rencontres avec les représentants du gouvernement sont d'ailleurs prévues au cours des prochaines semaines.

#### leQuotidien

### Aider les élèves en difficulté: oui, mais comment?

CARREFOUR DES LECTEURS LE QUOTIDIEN

OPINION / Lors de sa conférence de presse du 8 janvier dernier, le ministre Jean-François Roberge a annoncé la mise en place d'un service de tutorat pour soutenir les élèves en difficulté. Il s'agit d'une préoccupation importante pour les élèves vulnérables, qui voient leur routine scolaire soumise aux aléas du contexte pandémique. Au Québec, on appelle EDAA les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. On considère que ces élèves ont un certain retard dans leurs apprentissages ou qu'ils manifestent des comportements non souhaités en salle de classe. Pour la plupart de ces jeunes, les résultats scolaires ne sont pas au rendez-vous, ils sont démotivés, peu attentifs, dérangeants ou effacés. Bref, ils résistent et ne parviennent pas aux apprentissages attendus.

Par Nancy Granger (professeure à l'Université de Sherbrooke), Marie-Josée M.-Harnois (conseillère pédagogique au service national du Récit adaptation scolaire) et Stéphane Allaire (professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi)

Tout être humain peut se retrouver en situation de difficulté au cours d'une vie, enfants et adultes confondus. Un élève peut vivre une situation de difficulté temporaire pendant son parcours pour diverses raisons personnelles, ou vivre une situation de difficulté dans une discipline donnée. En temps de pandémie, ces difficultés sont exacerbées et la ligne est difficile à tracer pour déterminer ce qui est susceptible d'impacter, voire de nuire au développement des jeunes de façon durable. On sait, en tout cas, que la réussite scolaire et éducative prend sa source dans l'interaction entre la personne et son environnement.

Il en est de même pour les enseignants. Pour donner le meilleur d'eux-mêmes, ils ont besoin de conditions favorables, d'un environnement pédagogique capacitant. Un tel environnement est constitué de leviers qui permettent de pourvoir aux besoins de base, il ouvre sur les modalités d'accès et permet l'expression de la singularité des personnes qui composent ce milieu.

En d'autres mots, un environnement pédagogique capacitant rend – ou devrait rendre – les élèves, les enseignants et tous les autres acteurs scolaires aptes à intervenir en les prémunissant contre le stress, l'anxiété, en leur donnant du contrôle, par différents moyens, sur ce qu'ils vivent et accomplissent.

En outre, il est souhaitable que l'ensemble de ces aspects s'articule comme les roues d'un engrenage. Or, ce n'est pas ce qui se vit actuellement en contexte scolaire. Le manque de personnel qualifié est cruel, la tâche s'alourdit, les messages sont souvent contradictoires et, surtout, les consignes sont professées à la dernière minute. Sans surprise, cela ne contribue pas à sécuriser les troupes. Pour paraphraser, le manque d'huile occasionne des grincements de dents.

Qui plus est, plusieurs spécialistes estiment que le sort des élèves en difficulté est à ce point préoccupant pour qu'on doive leur offrir une nouvelle ressource : des tuteurs. À l'annonce de cette mesure, plusieurs questions se posent. Que savons-nous de l'offre de services complémentaires à l'élève ? Selon quelle modalité est-elle dispensée (en ligne ou en présence) ? Quels sont les acteurs impliqués ? Quels sont les défis pour un service efficient et cohérent ?

Ces questions méritent de trouver une réponse avant d'engager d'autres sommes pour soutenir une plateforme de tuteurs, ou à tout le moins que cette dernière ne vienne pas exclusivement remplacer les autres modalités existantes ou devant être déployées. Il importe aussi de préciser en quoi un ajout de tuteurs permettrait de pallier les difficultés que vivent les élèves à l'école. Dans un tel cas, comment s'assurer de la continuité éducative entre l'école et les tuteurs ? À qui incombera la tâche de référer les élèves ? Est-ce que ce sont les enseignants qui auront à le faire ? Si oui, n'en ont-ils pas suffisamment sur les épaules actuellement ?

Sans prétendre à l'inutilité d'un système complémentaire de tuteurs, la préoccupation mise de l'avant ici est celle de l'importance de la concertation entre les acteurs afin qu'un suivi adapté puisse être effectué auprès des élèves qui bénéficieront du soutien.

À ce stade, et parce que la situation scolaire risque d'être complexe encore quelques années, nous encourageons le ministre Roberge à faire un état des lieux de la situation actuelle et à inviter les acteurs scolaires à se prononcer sur la situation visée à court, moyen et plus long terme. De plus, n'y aurait-il pas lieu de se demander si les expertises existantes – les conseillers pédagogiques, le RÉCIT, les orthopédagogues, les enseignants-ressources, les enseignants eux-mêmes, à qui on laisse peu de place pour exprimer leur créativité – disposent de la latitude requise pour aligner leurs interventions différentes, mais complémentaires afin de maximiser la puissance de l'engrenage qui agit au bénéfice des élèves ? Sans une cadence bien huilée des ressources en place, il y a lieu de se demander si l'ajout de la roue des tuteurs viendra renforcer ou ralentir les efforts actuels pour préserver l'engagement des jeunes.

# Massey-Vanier students returning this week and tough year for seniors

By Louise Smith

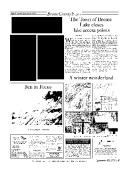
n Monday, January 18, classes resumed at Massey-Vanier. Elementary students went back the week before. The students had received classes online while at home.

For socializing, students are eager to go back. For keeping control on the spread of the virus, there are concerns. We are currently having a curfew until the beginning of February, but students travelling on buses and meeting at school are a concern. Teenagers can be asymptomatic while carrying the virus. Especially with the introduction of a new strain that spreads more rapidly, there are reasons to be concerned. On the English side of Massey-Vanier, students come from towns all over the region. Teachers too, live in many different towns. It is a perfect mixing area at a time when we are told to avoid intermingling.

Already there had been changes to the reporting of progress for this year. Instead of three report cards, the government changed it to two. Initially the first report card was due in January. Just last week the date was changed to the first week of February. Most teachers had already done their marking. Any changes to a reporting period need to be made several weeks in advance and not just days.

Final year students need their report cards as they apply to CEGEP. Another change to this year is that provincial exams have been cancelled. Each school will still make exams and the year end report will have a greater weighting. The students currently in their last year also had a major disruption last year. High school students went home on Friday, March 13, and did not go back for in person learning until the start of this school year. CEGEPS will have to make accommodations for the incoming students next fall who have gone through two years of disruptions.

Hopefully, the return will go well. Teenagers under sixteen are not even on the list for getting a vaccine. As the community gets vaccinated, things will slowly get back to 'normal'.



# Covid-19: la rentrée scolaire au primaire, entre soulagement et inquiétudes



École des Saints-Martyrs-Canadiens



Simon Van Vliet Journaliste de l'Initiative de journalisme local (IJL)

Journaldesvoisins.com s'est entretenu avec le directeur de l'école Saints-Martyrs-Canadiens, Christian Lacombe, pour prendre le pouls de cette seconde rentrée marquée sous le sceau de la pandémie à l'occasion du retour en classe des élèves du primaire la semaine dernière.

Si, contrairement à la rentrée de septembre, ni les élèves, ni le personnel, ni les parents n'étaient complètement dans l'inconnu, il y a eu quand même beaucoup d'incertitudes concernant ce deuxième retour en classe avec pandémie le 11 janvier, pour les écoliers du primaire.

#### Valse-hésitation du retour en classe

Alors qu'en novembre, le gouvernement jonglait avec l'idée de prolonger les vacances de Noël, il a plutôt tranché à la mi-décembre pour que l'école reprenne comme prévu début janvier. Puis, face à l'embellie du nombre de cas de COVID durant la période des fêtes, la possibilité de repousser le retour en classe a été évoquée puis écartée, mais il a été résolu d'ajouter une semaine d'enseignement à distance.

L'école a donc prêté plus de 210 équipements électroniques pour permettre aux écoliers de suivre leurs cours en ligne durant la semaine du 4 janvier.

« On a vécu l'enseignement à distance au printemps. On a vécu l'enseignement à distance par le fait qu'on a eu quelques classes qui ont été fermées », dit Christian Lacombe qui assure que même si tout le monde s'adapte aux « aléas de l'enseignement à distance », tant le personnel enseignant que les parents et les élèves préfèrent encore que l'école se fasse en personne.

#### Bonne adhésion aux mesures, malgré certaines zones de flou

C'est donc avec un certain soulagement que M. Lacombe a vu revenir les élèves à l'école la semaine dernière, même si, comme bon nombre de parents et d'enseignants, il avait certaines appréhensions.

#### « J'avais des petites inquiétudes par rapport aux plus petits », explique le directeur.

Il se demandait surtout comment les plus jeunes élèves allaient s'adapter aux nouvelles consignes concernant le port du couvre-visage.

Depuis le 11 janvier, en effet, les élèves doivent porter un masque dans les corridors, de même que dans les aires communes de l'école, ainsi que lors du transport scolaire par autobus, tandis que les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année doivent porter le couvre-visage même en classe.

Le directeur dit avoir observé, dès lundi, un fort taux d'adhésion même chez les élèves du premier cycle.

Christian Lacombe estime que « 90% des élèves de l'édifice Sauvé [qui abrite les élèves du premier cycle] avaient déjà leur couvre-visage en rentrant dans la cour d'école » le jour de la rentrée.

« Les enfants participent bien, ils sont collaborants », se réjouit le directeur qui constate que tout le monde semble bien s'adapter aux nouvelles consignes.

#### Quelques zones d'ombre

Il subsiste par contre certaines zones de flou, notamment concernant le port du couvre-visage durant les cours d'éducation physique. Ainsi, selon les dernières directives, le couvre-visage n'est pas obligatoire durant l'effort physique, mais la distance physique de deux mètres doit être respectée pour les élèves de

5e et 6e année du primaire, ce qui n'est pas forcément une règle facile à faire respecter dans un gymnase.

Même chose au service de garde, où il est parfois difficile de maintenir à la fois la distance physique entre les élèves et la séparation entre les groupes-bulles, notamment durant le dîner.

« Après l'école, on mêle des fois plus qu'une classe ensemble, mais on a acheté des dossards pour identifier qui vient de quelle classe. C'est plus facile pour l'éducatrice de séparer les groupes », explique le directeur.

#### L'enjeu de la ventilation

Selon <u>le Centre de services scolaire de Montréal</u> (CSSDM), les écoles d'Ahuntsic-Cartierville n'ont pas fait l'objet de tests de la qualité de l'air dans le cadre de l'analyse réalisée par le ministère de l'Éducation, l'automne dernier.

Le directeur reconnait tout de même que « tout le monde a une anxiété par rapport à ça », surtout pour les bâtiments plus vieux comme celui de la rue Sauvé qui a plus de 70 ans. S'il dit ressentir plus d'inquiétude chez le personnel que chez les parents, le directeur se veut rassurant.

« Pour l'instant, je vous dirais que tout est sous contrôle, puis qu'on essaie de mettre le plus possible tout en place pour favoriser la meilleure aération », assure Christian Lacombe.

Malgré tout, l'école Saint-Martyrs-Canadiens a été touchée par la COVID à l'automne, comme la majorité des écoles du Québec.

« On a été quand même atteint un petit peu, avant les fêtes. On a eu des cas de COVID et certaines fermetures de classes », reconnaît Christian Lacombe.

Au total une quinzaine d'élèves ont été atteints et plusieurs classes ont été fermées cet automne, dit-il.

« Tous les cas qu'on a eus à l'automne ont été contrôlés », assure toutefois le directeur.

Il précise que même s'il y a eu deux classes qui ont connu plus d'un cas, la Santé publique n'a pas déclaré qu'il s'agissait d'une éclosion en milieu scolaire.

#### La transmission à l'école sous la loupe

« Évidemment, il va y avoir des cas dans les écoles », a prévenu la directrice régionale de la santé publique de Montréal (DRSP), la docteure Mylène Drouin, la semaine dernière lors d'une conférence de presse pour faire le point sur la pandémie dans la métropole.

La docteure Drouin disait espérer que les mesures additionnelles mises en place à la rentrée hivernale permettra de faire des gains, mais reconnaît qu'il est impossible d'éviter la contamination dans les écoles compte tenu de la transmission communautaire élevée.

« Ce qui se passe dans les écoles, c'est le reflet de ce qui se passe dans la communauté », a-t-elle souligné.

Or, une étude récente menée par la professeure Simona Bignami, professeure au département de démographie de l'Université de Montréal semble plutôt indiquer le contraire.

À partir d'une compilation originale de données hebdomadaires publiées par la DRSP de Montréal et des données recueillies par CovidEcolesQuebec.org, l'étude *Enfants, écoles et COVID-19 : le cas montréalais* semble indiquer que l'augmentation des cas chez les enfants d'âge scolaire (10-19 ans) avait précédé plutôt que suivi l'augmentation de cas chez les adultes (30-49 ans).

« Autrement dit, la transmission de la COVID chez les enfants d'âge scolaire ne semble pas être la conséquence, mais plutôt un déterminant important, du niveau général d'infection dans les communautés avoisinantes », peut-on lire dans une version de l'étude qui été rendue disponible en pré-publication la semaine dernière.

L'étude précise par ailleurs qu'Ahuntsic-Cartierville figure parmi les arrondissements qui ont connu le plus grand nombre d'écoles atteintes et de cas documentés dans les écoles montréalaises.

« Notre analyse descriptive suggère qu'on peut s'attendre une nouvelle augmentation de cas de COVID-19 une fois que les écoles seront rouvertes en présentiel », prévoit par ailleurs le rapport, qui n'a cependant pas encore fait l'objet d'une publication dans une revue révisée par les pairs.

Un rendez-vous avec l'équipe-école de votre quartier est désormais obligatoire

# Le CSSTL revoit sa procédure pour l'inscription des élèves



Par Jessica Brisson, Journaliste

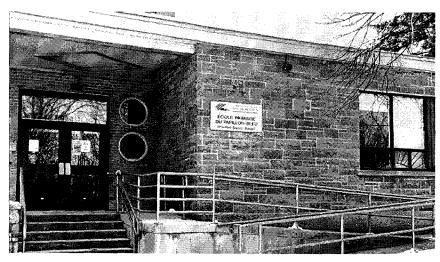


Photo: Néomédia

À compter d'aujourd'hui, le 18 janvier, il est possible, pour les parents dont les enfants entreront à l'école en septembre prochain, de prendre rendez-vous avec l'établissement scolaire concerné pour procéder à l'inscription.

En effet, en raison de la situation actuelle, le processus relatif à l'inscription des élèves dans un des établissements régis par le Centre de services scolaire des Trois-Lacs se fera par rendez-vous seulement. Les inscriptions se tiendront du 1er au 19 février.

Puisque la capacité d'accueil est limitée dans plusieurs établissements de la région, il est préférable de prendre un rendez-vous dès que possible.

#### Inscription au préscolaire 4 ans

Le préscolaire 4 ans s'adresse aux enfants âgés de 4 ans au 30 septembre 2021. Pour y inscrire votre enfant, il suffit de vous rendre sur le site de l'école desservant votre domicile afin d'y retrouver les instructions pour compléter les documents nécessaires et prendre rendez-vous avec l'équipe-école pour procéder à l'inscription.

Si votre école désignée n'offre pas le service de préscolaire 4 ans, votre demande d'inscription sera acheminée à la direction de l'établissement offrent les services sur le territoire du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Pour l'année scolaire 2021-2022, quatre écoles du *Centre de services scolaire* offrent les services d'une maternelle 4 ans:

- des Orioles située à Saint-Zotique;
- du Val-des-Prés située à Saint-Polycarpe;
- l'*Épervière* située à Rigaud;
- la nouvelle école de Vaudreuil-Dorion située au 1255, rue Émile-Bouchard.

Pour connaître votre école désignée, consultez le site Internet du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, sous la rubrique, Inscription des élèves.

#### Inscription au préscolaire 5 ans

Le préscolaire 5 ans, la maternelle, s'adresse aux enfants âgés de 5 ans au 30 septembre 2021. Tout comme pour le préscolaire 4 ans, il suffit de vous rendre sur le site Internet de l'école desservant votre domicile pour les instructions et pour prendre un rendez-vous avec l'équipe-école.

#### Renouvellement d'inscription

Les élèves qui fréquentent actuellement une école du *Centre de services scolaire des Trois-Lacs* recevront, par l'entremise de l'école, la marche à suivre pour procéder à la réinscription.

#### **Documents requis**

Pour les élèves nées au Québec, vous devrez présenter, au moment de l'inscription, le certificat de naissance (copie originale), émis par la Direction de l'état civil. Pour les enfants nés ailleurs au Canada, l'original du certificat de naissance portant le nom des parents est requis.

Pour les élèves nés à l'extérieur du pays, les documents originaux émis par *Citoyenneté et Immigration Canada* et par *Immigration Québec* de l'enfant et des parents seront demandés. S'il y a lieu, le Certificat de citoyenneté canadienne est également requis.

Dans tous les cas, deux preuves de résidence du parent sont également exigées. Permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc. La liste complète des documents acceptés est disponible sur le site Web du Centre de services scolaire.

#### Demande de dérogation

Cette mesure s'adresse à l'enfant qui n'a pas l'âge d'admission requis (au préscolaire 5 ans ou pour la première année du primaire), mais qui est particulièrement apte à commencer l'école et dont le niveau de développement est tel qu'il subirait un préjudice réel et sérieux si l'on devait retarder son admission à l'école.

Pour formuler une demande de dérogation, communiquez avec les Services éducatifs aux jeunes au 514 477-7000, ou au 450 267-3700, poste 1520, afin d'obtenir le formulaire requis, qui doit nous être retourné avant le 5 février 2021.

#### École Brind'Amour: Une école communautaire entrepreneuriale consciente

Située sur le campus de la *Cité-des-Jeunes* à Vaudreuil-Dorion, l'école *Brind'Amour* se distingue des autres établissements, par son aspect communautaire qui permet le développement de la confiance, de l'estime de soi, de la motivation et de la persévérance scolaire chez les élèves.

Le programme offert par l'école primaire propose une voie éducative moderne et socialement responsable, tout en misant sur la synergie entre les élèves, l'équipe-école, les parents et la communauté. Chaque jeune y apprend les compétences de s'entreprendre, d'entreprendre et de créer l'innovation.

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de l'établissement.

La décision revient aux directions d'écoles

# **CSSVT:** certaines écoles pourraient remettre les bulletins le 5 février

Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



Photo: Marie-Claude Pilon

Plus tôt cette semaine, deux sujets liés à l'éducation ont retenu l'attention dans les médias: le report du bulletin au 5 février et l'annulation possible de la semaine de relâche. Qu'en est-il pour le *Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands*. Est-ce que les enseignants pourront remettre les notes plus tard et est-ce que le congé de mars prochain est toujours au calendrier?

En ce qui concerne les bulletins, le *Directeur des Services du secrétariat général et des communications* au sein du *CSSVT*, Luc Langevin, a précisé que la décision de profiter de la prolongation du délai de remise n'est pas du ressort du *CCSVT*. « *Cette décision revient aux directions d'établissements et de leurs équipes-écoles. En effet, les directions d'établissements sont les personnes les mieux disposées à prendre en considération les besoins de l'équipe-école. Dans ce contexte, il est possible que la remise du bulletin soit effectuée à des moments différents selon l'établissement.* »

Quant au report possible de la Semaine de relâche prévue en mars prochain, M. Langevin a indiqué que le Ministère de l'Éducation se penche actuellement sur la question. « À ce stade-ci, la décision de maintenir ou d'annuler la semaine de relâche est à l'étude au ministère de l'Éducation qui devra analyser la situation dans son ensemble afin de prendre la meilleure décision en prenant en considération la santé des élèves, des membres du personnel et de la population en générale. »

Il a ajouté que « la situation sanitaire actuelle est sans précédent et tous les membres du personnel du CSSVT travaillent dans le seul et unique but de fournir à nos élèves un environnement propice à leurs

apprentissages et leurs épanouissements personnels. La semaine de relâche est un moment fort apprécié des élèves, mais aussi des membres du personnel et des familles puisqu'il s'agit d'un moment de l'année où plusieurs prennent un moment pour s'arrêter afin de profiter de bons moments en famille. »

# L'Opposition officielle demande un soutien financier pour le traitement écoresponsable des masques de procédure en milieu scolaire

Éric Beaupré



©Crédit photo Eric Beaupré, Tous droits réservés.

DRUMMONDVILLE. En ce lundi de l'ouverture des classes où les élèves du secondaire prennent le chemin du retour à l'école, le porte-parole de l'Opposition officielle dans les dossiers jeunesse et environnement, Frantz Benjamin, invite le premier ministre du Québec responsable des dossiers jeunesse, le ministre de l'Éducation et le ministre de l'Environnement, à mettre en place rapidement un soutien financier pour les écoles afin de pouvoir assumer les coûts de collecte et de traitement écoresponsables des quelque 85 millions de masques de procédure qui pourraient éventuellement se retrouver dans les poubelles.

« Quand on sait qu'avec les consignes gouvernementales, les écoles doivent faire respecter les nouvelles mesures notamment en fournissant deux masques par jour à chaque élève en plus de ceux qui sont remis aux membres du personnel, c'est plus d'un demi-million de masques par jour qui se ramasseraient dans les poubelles, » rappelle monsieur Benjamin.

Le coût de traitement écoresponsable est évalué par Recyc-Québec à environ 50 000 \$ pour 1500 élèves. On comprend vite qu'aucune école n'a les moyens de répondre à de tels coûts. Au total, cela pourrait représenter facilement une dépense d'environ 30 millions de dollars pour le milieu scolaire.

De plus, lorsqu'on sait que l'enjeu de ces masques fabriqués en polypropylène représente un défi important en matière environnementale, il faut se demander si le ministre de l'Environnement, Benoît Charrette, a pleinement joué son rôle au sein du conseil des ministres.

« Les jeunes du Québec, souhaitent que leur gouvernement prenne les bonnes mesures pour combattre la pandémie tout en protégeant la planète. Plusieurs initiatives jeunesse vont dans le sens de ces préoccupations. La mobilisation des jeunes du Québec en faveur de la lutte aux changements climatiques et pour l'avènement d'une école écoresponsable et résolument engagée en ce sens doit trouver des échos favorables au gouvernement » souligne le député de Viau.

À la suite de la déception engendrée par le Plan vert de la CAQ dans les milieux jeunesse, nous invitons le gouvernement à prendre les actions cohérentes afin de protéger notre environnement tout en agissant face à la pandémie. Il est à souhaiter que le gouvernement soutienne les écoles et les élèves dans leurs efforts d'écoresponsabilité et dans la lutte aux changements climatiques.

# Des locaux flambant neufs pour les élèves de l'école Georges-P.-Vanier



Par Katherine Harvey-Pinard

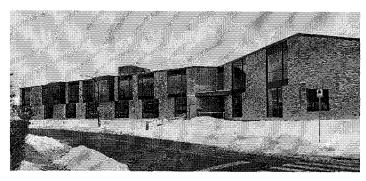


Photo : Gracieuseté

Les élèves de l'école Georges-P.-Vanier, à Brossard, ont foulé le sol de leurs nouveaux locaux dans la semaine du 11 janvier. L'établissement comprend désormais 12 classes du primaire et 5 de maternelle, 2 locaux de service de garde, une salle polyvalente, un gymnase simple et une bibliothèque.

Cet agrandissement a été possible grâce à une subvention de 24,3 M\$ du gouvernement du Québec.

«Cette école est un projet innovateur au niveau de la conception», affirme le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) via communiqué.

Une agora en béton a été aménagée dans la transition entre le sous-sol de l'agrandissement et la cour d'école, permettant aux enseignants de donner des cours dehors. Une classe extérieure a également été construite sur la toiture du deuxième étage.

«Des éléments de bois et une grande fenestration ont été intégrés au projet pour en faire une école primaire moderne et adaptée aux besoins des élèves, du personnel du CSSMV et de la communauté», soutient-on.

Il s'agit d'un projet qui vise à répondre à la croissance importante de la population étudiante dans le secteur de Brossard.

«Cet agrandissement a permis de réduire l'engorgement des écoles environnantes, de mieux distribuer la clientèle étudiante dans ce secteur de la ville et de réduire significativement le nombre d'enfants transportés par autobus scolaire», précise-t-on.		

# **COVID-19 : 20 élèves diagnostiqués positifs et 159 autres en isolement en Beauce**

Par Salle des nouvelles



Photo: Sylvio Morin

La Direction de la santé publique (DSP) a informé que 20 diagnostics de COVID-19 ont été confirmés pour des élèves d'écoles beauceronnes durant la fin de semaine.

- Cinq cas à l'école Roy et Saint-Louis (La Guadeloupe) 78 élèves sont mis en isolement.
- Un cas à l'école Fleurs-de-Soleil (Sainte-Justine) 24 élèves sont mis en isolement.
- Un cas à l'école de Saints-Anges 18 élèves sont mis en isolement.
- Un cas à l'école De Léry- Mgr-De Laval 24 élèves sont mis en isolement.
- Un cas à l'école Curé-Beaudet (Saint-Éphrem-de-Beauce) 23 élèves sont mis en isolement.
- Deux cas à l'école des Deux-Rives (Saint-Georges) aucun retrait supplémentaire
- Deux cas à l'école secondaire Veilleux (Saint-Joseph-de-Beauce) aucun retrait supplémentaire
- Deux cas à la polyvalente de Saint-Georges aucun retrait supplémentaire
- Un cas à l'école Lacroix (Saint-Georges) aucun retrait supplémentaire
- Un cas à l'école le Tremplin (Saint-Victor) aucun retrait supplémentaire
- Un cas à l'école l'Aquarelle de Saint-Georges aucun retrait supplémentaire
- Un cas à l'école Arc-en-Ciel de Saint-Odilon aucun retrait supplémentaire
- Un cas à l'école la Découverte (Sainte-Hénédine) aucun retrait supplémentaire

### Les écoles du CSSVT respectent les normes de qualité de l'air

ERIC TREMBLAY
ETREMBLAY@GRAVITEMEDIA.COM

SCOLAIRE. La qualité de l'air dans les écoles du Centre de services scolaires de la Vallée-des-Tisserands serait bonne en vertu des tests effectués le mois dernier.

Les échantillonnages de CO<sup>2</sup> prélevés dans les locaux respectaient les normes dictées. Aucune mesure d'urgence n'a dû être appliquée avant le retour des élèves du préscolaire et du primaire lundi matin.

« Le CSSVT s'est doté au cours des dernières années d'une procédure d'inspection rigoureuse et d'entretien de ses systèmes de ventilation pour maintenir un niveau de qualité de l'air adéquat, a indiqué Me Luc Langevin, directeur du service de secrétariat général et des communications au CSSVT. De plus, le CSSVT respecte rigoureusement les normes d'entretien telles qu'établies par les fabricants. »

En vertu de ce que le ministre de l'Education, Jean-François Roberge, a annoncé vendredi dernier, le CSSVT procèdera à une expertise complète de l'ensemble de ses locaux

Le CSSVT représente 27 écoles primaires, un établissement hybride (primaire et secondaire), quatre écoles secondaires, deux centres intégrés du Nouvel-Envol, et quatre centres de formations professionnelles des Moissons-et-Pointe-du-Lac.

L'établissement scolaire le plus récent de ce groupe est celle de la Baie-Saint-François, qui a accueilli ses premiers élèves en 1971.

Par ailleurs, si le ministre Roberge a avancé le 8 janvier que seulement 3 % des locaux testés présentaient des problèmes, Le Devoir a émis des réserves. Dans un article publié samedi, on met de l'avant le processus qui a mené aux échantillonnages. Des données qui varieraient selon la ventilation naturelle ou mécanique des locaux.



#### L'Info de la lièvre, 13 janvier 2021, page 6

#### Annonce du ministre Roberge

### Les élèves avec symptômes doivent aller passer un test Covid

#### YANICK BOURSIER

yboursier@inmedias.ca

ors du point de presse du 8 janvier, la Santé publique a demandé à tous les élèves du primaire et du secondaire ayant des symptômes d'aller passer un test Covid sans attendre 24 heures comme il était recommandé auparavant.

Le conseiller médical stratégique à la Direction générale de la Santé publique, Richard Massé, indique qu'il n'y a pas d'influenza en ce moment au Québec. C'est pourquoi il invite les parents à faire tester leur enfant immédiatement s'il a des symptômes.

Il vise notamment tous les symptômes qui pourraient démontrer un problème respiratoire comme l'écoulement nasal, la toux, la fièvre et les difficultés respiratoires, entre autres. « Et qu'ils ne se présentent pas en milieu scolaire s'ils ont des symptômes », ajoute-t-il.

#### **NOUVELLES MESURES**

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a confirmé les mesures annoncées plus tôt cette semaine pour le retour en classe. Les jeunes du primaire, qui retournent en classe le 11 janvier, devront tous porter le couvrevisage dans les couloirs et les aires communes. Toutefois, ils ne seront pas obligés de le porter dans la cour d'école.

Les élèves de 5e et 6e année devront aussi porter

le couvre-visage en classe. Pour ce qui est des élèves du secondaire, ils devront dorénavant porter un masque de procédure en tout temps lors du retour le 18 janvier.

Le ministre a aussi annoncé une prolongation du temps maximal pour remettre les bulletins de la première étape pour ceux qui en ont besoin. Les enseignants auront jusqu'au 5 février pour remettre ces bulletins. Ce premier bulletin comptera aussi pour un pourcentage moins important de la note finale, a ajouté M. Roberge. Cette mesure vise à

donner une chance aux élèves de se reprendre dans la deuxième session. Des discussions sont toujours en cours pour fixer le pourcentage exact de chacun des deux bulletins pour la note finale.

Les élèves n'auront par ailleurs pas à passer des examens du ministère à la fin de l'année scolaire puisqu'ils sont annulés.

#### VACCINATION

Par ailleurs, le gouvernement a aussi mentionné que les professeurs et les éducatrices en service de garde allaient être vaccinés en priorité quand arrivera leur groupe.

Le scénario présenté amènerait cette vaccination à la fin mars ou au début avril. Lorsque la vaccination dans la population en général va commencer, ce sont les 80 ans et plus qui seront les premiers, suivis des 70 ans et plus et ensuite les 60 ans et plus. C'est dans ce groupe que les professeurs ont été ajoutés.

#### RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour aider à la réussite scolaire des élèves, le gouvernement mettra en place d'ici la fin janvier un projet de tutorat en utilisant la plateforme « Répondez présent ». Une invitation sera lancée « aux personnels volontaires, aux retraités de l'enseignement et aussi à nos étudiants au collégial et dans le réseau universitaire », qui pourront devenir des tuteurs pour soutenir des élèves ciblés par des enseignants.

Des forums de discussions en ligne seront aussi organisés et mis à la disposition des élèves qui ont besoin de soutien à l'extérieur des heures de classe.

Le gouvernement entend aussi lancer prochainement une application s'adressant particulièrement aux jeunes. « C'est pour permettre à nos jeunes d'avoir accès à de nombreuses ressources, des vidéos, du clavardage, pour briser l'isolement et aider nos jeunes à passer à travers cette période stressante », affirme M. Roberge.



Education

### Actualisation des mesures dans le réseau scolaire

Le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a annoncé les nouvelles mesures en lien avec cette rentrée scolaire suivant la période des Fêtes.

Un texte de Jean-Christophe Noël redaction@journaldechambly.com

Le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a annoncé les nouvelles mesures en lien avec cette rentrée scolaire suivant la période des Fêtes.

Comme annoncé par François Legault, le retour à l'école s'effectuera le 11 janvier pour les élèves du préscolaire et du primaire. Les élèves du secondaire, de la formation générale aux adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) emboîteront le pas le 18 janvier.

Ces mesures additionnelles, valides jusqu'à la fin du mois de juin, s'inscrivent dans une approche se voulant « pédagogique, sanitaire et soucieuse de la santé mentale », mentionne Jean-François Roberge. L'objectif principal étant de réduire la pression sur le réseau scolaire, sur les parents et sur les élèves.

La première mesure décrite est la mise en place, d'ici la fin du mois de janvier, de formules de tutorat qui aideront les élèves éprouvant des difficultés, qui ont

des retards scolaires. Le programme réseau scolaire public ont accès à un sera lancé via la plateforme *Répondez* présent. Cette plateforme de recrutement permettra de lancer un appel au personnel volontaire issu des centres de services scolaires, aux retraités de l'enseignement ainsi qu'aux étudiants se préparant à une carrière dans le monde de l'éducation. Ceux-ci deviendront des tuteurs pour accompagner des élèves ciblés par les enseignants.

Le second ajout est la création de forums de discussion pédagogiques en ligne qui seront offerts pour aider les élèves ayant besoin de soutien à l'exté-

rieur des heures de classe et au-delà des programmes de tutorat. Aussi, une application mobile sera déployée pour que les élèves aient accès à des ressources, à des témoignages, à des vidéos et du clavardage « pour briser l'isolement en cette période stressante », justifie le ministre de l'Éducation.

Le journal s'est entretenu avec le président du Syndicat de Champlain, Éric Gingras, qui émet toutefois des doutes quant à l'utilité concrète des outils mentionnés, et les possibilités réelles de recruter des tuteurs externes. « On l'a vu dans le passé, peu de retraités sont revenus en début d'année pour prêter main-forte aux écoles. Les gens sont déjà épuisés, alors penser qu'ils pourront faire du tutorat en plus de leurs tâches me semble superflu. »

Depuis cette semaine, tous les élèves du

outil technologique (tablette ou ordinateur), au primaire et au secondaire, au besoin.

Dorénavant, les élèves de 5e et 6e année devront porter le masque, même en classe. Quant aux élèves de 1e à la 4e année, ils devront arborer le masque dans les aires communes. Pour les élèves de niveau secondaire, de la FGA et de la FP, le masque de procédures sera désormais obligatoire. Deux masques de procédure par jour seront fournis par élève.

#### Évaluation des apprentissages

Il avait été annoncé qu'il n'y aurait que deux étapes cette année, donc deux bulletins. Le premier bulletin devait être remis au plus tard le 22 janvier. Un délai a été accordé et le corps professoral aura jusqu'au 5 février pour remettre ledit bulletin. La pondération des bulletins varie également. Ainsi, la valeur du premier bulletin se voit diminuée et, conséquemment, la valeur du second bulletin se voit augmentée.

Dans un souci d'allégement, Jean-François Roberge a par la suite annoncé



l'annulation de la passation d'épreuves ministérielles, en cette année exceptionnelle. Des documents seront rendus accessibles pour cibler et regrouper les incontournables, le savoir essentiel pour que les élèves réussissent leur année scolaire et démarrent l'année subséquente du bon pied.

#### Qualité de l'air

La ventilation dans les écoles a été le point central de nombreuses discussions. Jean-François Roberge a fait le point sur le sujet. Des tests ont été réalisés pour mesurer le taux de dioxyde de carbone (CO2) dans 330 écoles pour 1369 classes, en milieux urbain et rural, incluant des écoles construites avant et après 1984, où les normes diffèrent. Dans le réseau scolaire, un taux ne dépassant pas 1000 parties par million (ppm) est toléré. L'échantillonnage des tests indique un taux moyen de 804 ppm, soit 20 % de mieux que la limite. Toutefois, parmi ces résultats, 3 % de ces locaux testés ont échoué l'épreuve et présentent des problèmes. Jean-François Roberge mentionne que « toutes les écoles seront testées pour évaluer le taux de CO2, donc la qualité effective de la ventilation ».

Le Syndicat de Champlain salue le fait que plusieurs demandes des enseignants aient été entendues, telles que la priorisation des savoirs essentiels, l'annulation des épreuves ministérielles et le report des bulletins. Toutefois, son président déplore le manque de propositions concrètes amenées en matière de qualité de l'air, alors que « c'est sur la ventilation des écoles du Québec que repose l'anxiété générée par la rentrée ».

Un article suivra relativement aux recommandations émises par la santé publique en ce sens.

En collaboration avec Chloé-Anne Touma.

### COVID-19: Québec annule les examens ministériels

ccompagné de Richard Massé, conseiller médical stratégique à la direction nationale de la santé publique, Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation du Québec, a fait le point sur la situation dans le réseau de l'éducation, le 8 janvier, à la suite de l'annonce du nouveau confinement. Outils, tutorat, mesures sanitaires, modification de la pondération des bulletins, qualité de l'air et annulation des épreuves ministérielles ont été les sujets abordés.

#### Par alexandrebellemare@journaldelevis.com

«Nous allons annuler la passation des examens ministériels [...] puisque c'est une année exceptionnelle. On va annuler ces épreuves et rendre disponibles d'ici la fin janvier, les documents qui ont été demandés par les enseignants qui regroupent les incontournables, les savoirs essentiels qui doivent être enseignés pour que les jeunes finissent leur année scolaire et qu'ils commencent l'an prochain avec confiance», a annoncé Jean-François Roberge lors du point de presse.

Comme présenté à l'automne, l'année scolaire sera divisée en deux étapes. Le premier bulletin qui était prévu le 22 janvier a été reporté, au besoin, au 5 février en raison du contexte de l'automne dernier et de la pause des Fêtes. Également, le ministre de l'Éducation a annoncé que la pondération des deux bulletins changera, ainsi le premier verra sa pondération diminuer et le deuxième augmenter. Cette mesure permettra de donner la chance aux élèves qui ont moins bien performé à l'automne de se rattraper et réussir leur année scolaire.

«On va être exigeant cette année, comme on l'est toujours, on ne veut pas faire de nivellement vers le bas, mais on doit aussi être bienveillant», a-t-il assuré.

### Du tutorat, une plateforme mobile et un accès à la technologie

Pour venir en aide aux élèves en difficulté, le ministère de l'Éducation fera appel au personnel volontaire des centres de services scolaires, aux retraités de l'éducation ainsi qu'aux étudiants collégiaux et universitaires via la plateforme Répondez présent. Des élèves ciblés par leur enseignant bénéficieront donc de programmes de tutorat dès la fin janvier. Aussi, des forums pédagogiques en ligne accessibles aux élèves seront mis sur pied.

De plus, M. Roberge a annoncé que tous les élèves qui n'ont pas d'équipements technologiques, ordinateurs portables ou tablettes, à la maison auront accès à ces outils afin de pouvoir poursuivre adéquatement l'éducation à distance.

En ce qui a trait à la santé mentale des élèves, le ministère de l'Éducation élaborera un outil technologique pour ces derniers. «Une application mobile sera disponible pour que nos jeunes aient accès à de nombreuses ressources et aussi à des témoignages, des vidéos, du clavardage en direct pour briser l'isolement et aider nos jeunes à passer au travers de cette période stressante», a mentionné Jean-François Roberge.

### Qualité de l'air et mesures sanitaires plus strictes

Le ministre de l'Éducation a rappelé les mesures sanitaires additionnelles dans les écoles annoncées plus tôt par le premier ministre, François Legault, ainsi le port du couvre-visage sera obligatoire en classe pour élèves de 5° et 6° années du primaire. Pour les élèves des 1° et 2° cycles du primaire, le masque sera obligatoire lors de leurs déplacements à l'intérieur, dans les aires communes et dans les transports scolaires. Cependant, le masque ne sera pas obligatoire à l'extérieur.

Quant à eux, les élèves du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes se verront remettre deux masques de procédures par jour et devront les porter également en classe.

Jean-François Roberge a dévoilé les résultats d'un rapport sur la ventilation dans les écoles mené à la fin de l'année dernière. 1 369 classes réparties dans 330 écoles ont été testées chacune trois fois afin déterminer la moyenne de quantité de CO<sub>2</sub> dans l'air. Selon les exigences du réseau scolaire, les classes doivent obtenir des résultats en deçà de 1 000 ppm de CO<sub>2</sub>.

Le rapport a conclu qu'en moyenne 804 ppm de CO<sub>2</sub> se retrouvent dans l'air de ces locaux et que seulement 3 % des locaux testés présentaient des problèmes de qualité de l'air. M. Roberge a assuré que toutes les classes des établissements scolaires du réseau seront testées afin d'assurer la sécurité des élèves à la suite d'une recommandation de la Santé publique.



# Communiqué (s)





LES 27-28 ET 29 JANVIER 2021

#### Colloque virtuel sur la santé mentale en éducation

#### 19 janvier 2021

Les 27-28 et 29 janvier 2021, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) présente un colloque sur la santé mentale en mode virtuel, destiné aux acteurs du l'éducation.

L'événement débutera par une conférence en direct avec Étienne Boulay le 27 janvier, à 10 h 30. Une période de questions suivra sa présentation. Par la suite, les participants a à 15 ateliers d'une durée variant de 35 à 60 minutes pour les trois jours suivants. Les personnes inscrites peuvent visionner tous les ateliers qui les intéressent, au moment qui le pendant les trois journées du colloque.

Différentes études publiées au cours des dernières années ont sonné l'alarme quant à la santé mentale des jeunes. D'autres ont démontré qu'un nombre croissant de personnes dans le milieu de l'éducation vivait de la détresse psychologique. Le contexte dans lequel nous sommes plongés depuis mars 2020 nous incite à y accorder davantage d'intérêt. ( de l'importance de mieux outiller le personnel des écoles au sujet de cette question aussi complexe que primordiale, la FEEP organise ce colloque qui réunit des experts de diffé horizons. La santé mentale en éducation sera abordée sous différents angles. La richesse des ateliers présentés devrait permettre aux participants de développer des stratégies aider à passer à travers cette période difficile et de repartir avec un coffre à outils bien garni pour la prévention, la détection et l'accompagnement des personnes qui sont aux pris telles difficultés.

Pour consulter le programme et s'inscrire, cliquez ici.

#### Pour plus d'information



Fédération des établissements d'enseignement privés

1940, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal Québec Canada H2B 1S2 • www.feep.qc.ca

De la même organisation:

40 Communiqués

**(**